RAPPORT: Webinaires sur Les Projets Prioritaires du PIDA-PAP II dans le domaine de l'Eau

Organisés le 6 mai et le 18 mai 2021

Liste des Acronymes Couramment Utilisés

AfDB	-	African Development Bank
AIP	-	Continental Africa Water Investment Programme
AMCOW	-	African Ministers Council on Water
AMU/UMA	-	Arab Maghreb Union
ANWIN	-	African Network of Women in Infrastructure
AUC	-	African Union Commission
AUDA-NEPAD	-	African Union Development Agency – NEPAD
CAPEX	-	Dépenses d'Investissement
CAR	-	Central African Republic
CBLT	-	Lake Chad Basin Commission
CICOS	-	International Congo Ubangui Sanga Commission
CWA	-	Autorité Centrale de l'Eau
DGNRE	-	Direction Générale des Ressources Naturelles et de l'Energie
ECA	-	Economic Commission for Africa
ECCAS	-	Economic Community of Central African States
ECOWAS	-	Economic Community of West African States
ESIA	-	Evaluation de l'Impact Environnemental et Social
DBSA	-	Development Bank of Southern Africa
DMA	-	Zones de Comptage de District
GWPSA-ACU	-	Global Water Partnership Southern Africa and Africa Coordination Unit
IGAD	-	Intergovernmental Authority on Development
IPPF	-	Infrastructure Project Preparation Facility
LBWT	-	Lesotho Botswana Water Transfer
LHWP	-	Lesotho Highlands Water Programme
MEAH	-	Ministère de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène
NELSAP	-	Nile Equatorial Lakes Subsidiary Action Program
NVD	-	Noordoewer-Vioolsdrift Dam
NWSAS	-	North-Western Sahara Aquifer System
OPEX	-	Dépenses de Fonctionnement
ORASECOM	-	Orange-Senqu River Basin Commission
PCDEAH	-	Le Plan Communal de Développement, chapitre EAH
PIDA PAP 2	-	Programme for Infrastructure Development in Africa Priority Action Plan 2
PPF	-	Fonds de Préparation des Projets
PPP	-	Partenariat Public-Privé
PQL	-	PIDA Quality Label
PWC	-	Commission Permanente de l'Eau
REC	-	Communauté Economique Régionale
RBO	-	Organisation des Bassins Hydrographiques
RPSC	-	Comité de Pilotage de Projets Régionaux
RSA	-	Republic of South Africa
SADC	-	Southern African Development Community
SAP	-	Programme d'Action Stratégique

SCADA	-	Contrôle de Surveillance et Acquisition de Données
SDM	-	Mécanisme de Prestation de Services
SIDS	-	Petits États Insulaires en Développement
STC	-	Comités Techniques Spécialisés
ToR	-	Termes de Référence
VBA	-	Volta Basin Authority
WWF	-	World Wide Fund for Nature

Table des matières

Table des matières 4
Résumé Analytique 6
1.0 Aperçu 6
2.0 Résultats 6
3.0 Recommendations 8
WebinaIrE SUR LES Projets PRIORITAIRES DU PIDA-PAP 2 EN MATIERE DE L'EAU 9
1.0 Introduction 9
2.0 Mots de Bienvenue par le Dr Towela Nyirenda-Jere, Chef de la Division de l'Intégration Economique à l'AUDA-NEPAD 9
3.0 Aperçu du Programme d'Investissement dans l'Eau en Afrique Continentale (AIP) par Mr Alex Simalabwi, Responsable de GWPSA-ACU 12
4.0 Aperçu du Mécanisme de Prestation de Services du PIDA par Mr Ibra Wahabou, Responsable du Mécanisme de Prestation de Services au sein de la Division de l'Intégration Economique de l'AUDA-NEPAD 14
5.0 Mise à jour sur l'Etat des Projets 16
6.0 Petits États Insulaires en Développement (SIDS/PEDI) 17
6.1 Projet d'Approvisionnement en Eau à Antanambao Manampotsy (Région d'Atsinanana) - Madagascar 17
6.3 Opérationnalisation des stations hydrométriques de São Tomé et Príncipe 20
7.0 Projets d'Afrique Centrale, du Nord et de l'Ouest (Francophone) 21
7.1 Utilisation de l'énergie solaire et éolienne pour l'extraction des eaux souterraines dans les puits pastoraux de la région ouest de la Plaine de Jafara 21
7.2 Barrage Multifonctionnel de Noumbie 22
7.3 Projet de Développement du Barrage Multifonctionnel de Fomi 23
7.4 Construction du barrage et développement de la centrale hydroélectrique de Palambo 24
7.5 Mobilisation et transfert des eaux du barrage de Bria vers le Lac Tchad 25
7.6 Études de faisabilité et d'approfondissement sur l'Aménagement du Lac Tchad 26
7.7 Facilitation du transport fluvial, sécurisation de la navigation fluviale et gestion durable des ressources en eau dans le Bassin du Congo 27
8.0 Projets d'Afrique de l'Est et d'Afrique du Sud (Pays anglophones) 28
8.1 Barrage Multifonctionnel de la Rivière Dawa 28
8.2 Projet de Développement des Ressources en Eaux Multifonctionnelles d'Angololo 29
8.3 Projet de Transfert des Eaux Lesotho-Botswana 31
8.4 Projet d'Eau des Hautes Terres du Lesotho Phase II 32
8.5 Barrage de Noordoewer-Vioolsdrift 34
9.0 Récapitulation et Mots de clôture 37
9.1 Mot de Clôture – GWPSA-ACU 37

9.2 Mot de Clôture – AUDA-NEPAD 37
Annex 1: Liste des Participants 38

Liste des figures

Figure 1: Projets d'infrastructure d'Eau approuvés du PIDA PAP 2 12
Figure 2: Le Label de Qualité SDM PIDA (PQL) 15
Figure 3: Méthodologie de Sélection des Projets SDM 15
Figure 4: Zone du projet d'Approvisionnement en Eau de Madagascar 17
Figure 5: Paramètres clés du système de Télémétrie 20
Figure 6: Le site du Barrage de Noumbie 24
Figure 7: Le Bassin du Fleuve Congo 29
Figure 8: Localisation du barrage d'Angololo 31
Figure 9: Projet d'Eau des Hautes Terres du Lesotho 34
Figure 10: Localisation du Barrage de NVD et caractéristiques du Bassin du Fleuve Orange 37

Résumé Analytique

1.0 Aperçu

1.1 Le Programme pour le Développement des Infrastructures en Afrique (PIDA) de l'Union Africaine est un cadre stratégique continental pour le développement des infrastructures en Afrique. Il a été élaboré pour aider les Communautés Economiques Régionales (CER) et les États Membres à contribuer à une Afrique prospère, pacifique et intégrée, fondée sur une croissance inclusive, des emplois décents et suffisants et un développement durable, conformément aux aspirations de l'Agenda 2063 pour l'Afrique. Le PIDA établit une vision commune, un cadre et un partenariat mondial pour mettre en place une base d'infrastructure régionale inclusive, rentable et durable afin de promouvoir le développement socio-économique de l'Afrique et son intégration dans l'économie mondiale.

1.2 Soixante-neuf projets d'infrastructures transfrontalières ont été adoptés par les Chefs d'État lors du Sommet de l'Union Africaine en février 2021 dans le cadre du Plan d'Action Prioritaire 2 du PIDA (PIDA-PAP 2), et sont priorisés pour une mise en œuvre entre 2021 et 2030. Parmi ceux-ci, 16 sont des projets d'infrastructures d'eau.

1.3 Afin de faire avancer les projets PIDA-PAP 2, l'AUDA-NEPAD a organisé des réunions régionales de lancement avec les propriétaires de projets PIDA-PAP 2 le 6 mai 2021, suivies de réunions sectorielles le 7 mai 2021. Le Global Water Partnership Southern Africa and Africa Coordination Unit (GWPSA-ACU) ont soutenu l'AUDA-NEPAD dans l'organisation des réunions du secteur l'eau. La première réunion du secteur de l'eau s'est tenue le 7 mai, suivie d'un webinaire le 18 mai afin de s'assurer que tous les projets étaient couverts.

1.4 L'objectif des réunions du secteur de l'eau était de fournir aux propriétaires de projets du secteur de l'eau l'opportunité de présenter l'état de la mise en œuvre du projet et de discuter du niveau de soutien nécessaire pour faire avancer le projet. Les exigences spécifiques de chaque projet pour passer aux étapes suivantes du cycle de projet ont fait l'objet de discussion, en prenant note des questions qui nécessitent le soutien de l'AUDA- NEPAD et des partenaires.

1.5 La réunion s'est également concentrée sur la présentation de la Stratégie de Mobilisation des Ressources en Eau du PIDA, qui a été développée par le GWPSA-ACU et l'AUDA-NEPAD sous les auspices du Programme d'Investissement dans l'Eau en Afrique Continentale (AIP).

1.6 Les deux réunions ont été suivies par 214 participants collectivement, représentant les parties prenantes africaines du secteur de l'eau, les CER, les Organisations de Bassins Fluviaux, les départements gouvernementaux africains, les Agences des Nations Unies (ONU) et les organisations de développement. Une liste complète des participants est fournie à l'annexe 1.

2.0 Résultats

2.1 Les propriétaires de projets ont fourni une mise à jour de l'état d'avancement des projets, des contextes de projets détaillés, et ont souligné les domaines de soutien pour les projets d'eau suivants du PIDA-PAP 2:

2.2 Projets régionaux

Afrique du Nord - Union du Maghreb Arabe (UMA)

- Utilisation de l'énergie solaire et éolienne pour l'extraction des eaux souterraines dans les puits pastoraux de la région occidentale de la Plaine de Jafara (Libye et Tunisie)

Afrique Centrale - Communauté Economique des États de l'Afrique Centrale (CEEAC)

- Construction du barrage et aménagement de la centrale hydroélectrique de Palambo (République Centrafricaine, République du Congo, République Démocratique du Congo)
- Opérationnalisation des stations hydrométriques à São Tomé et Príncipe (Sao Tomé et Principe)

Afrique Orientale - Autorité Intergouvernementale pour le Développement (IGAD)

- Barrage à usages Multiples de la Rivière Dawa (Éthiopie, Somalie et Kenya)
- Projet de Développement des Ressources en Eau à usages Multiples d'Angololo (également connu sous le nom de Barrage d'Angololo) NELSAP (Kenya, Ouganda**)**

Afrique Australe - Communauté de Développement de l'Afrique Australe (SADC)

- Barrage Noordoewer-Vioolsdrift (Afrique du Sud et Namibie)
- Transfert d'Eau Lesotho-Botswana (ORASECOM - Botswana, Lesotho et Afrique du Sud)
- Projet d'Eau des Hautes Terres du Lesotho Phase II (Lesotho et Afrique du Sud)
- Projet d'Approvisionnement en Eau à Antanambao Manampotsy (Région d'Atsinanana, Madagascar)
- Modernisation de l'infrastructure de l'eau par la mise en œuvre d'un système de télémétrie, de contrôle de supervision et d'acquisition de données (SCADA) (Maurice)

Afrique Occidentale - Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)

- Barrage à usages multiples de NOUMBIEL (Burkina Faso, Ghana, Cote D'Ivoire)
- Projet d'Aménagement du barrage à buts multiples de Fomi (Guinea)

2.3 Projets multirégionaux

Afrique Centrale, Afrique du Nord et Afrique de l'Ouest - CEEAC et CEDEAO

- Mobilisation et Transfert des Eaux du barrage Bria au Lac Tchad (Cameroun, République Centrafricaine, Tchad, Libye, Niger, Nigeria)

Afrique Centrale et Afrique de l'Ouest – CEDEAO

- Etudes de Faisabilité et Approfondies sur l'Aménagement du Lac Tchad (Cameroun, République Centrafricaine, Tchad, Niger, Nigeria)

Afrique Australe et Centrale – CEEAC

- Programme de soutien à la facilitation du transport par voies d'eau intérieures, à la sécurisation de la navigation fluviale et à la gestion durable des ressources en eau dans le bassin du Congo (Angola, Cameroun, République Centrafricaine, République du Congo, République Démocratique du Congo, Gabon).

Projet continental - UMA, CEEAC, CEDEAO, IGAD et SADC

- Programme d'Investissement dans l'Eau en Afrique Continentale (AIP) sur les projets d'investissement dans les eaux transfrontalières : investissements transfrontaliers et régionaux intégrés dans le domaine de l'Eau, de la Santé, de l'Energie et de la Sécurité Alimentaire (WHEF), qui a été lancé avec des projets au Bénin, au Cameroun, en Tunisie, en Ouganda et en Zambie, mais qui visera 18 pays d'ici

2025.

2.4 Les instruments politiques et techniques suivants de l'AUDA-NEPAD ont fait l'objet de discussion, car ils soutiennent un large éventail de questions sur le développement de projets d'infrastructure et seront essentiels pour faire avancer les projets d'eau à travers les différentes étapes de développement des projets.

- Le Mécanisme de Prestation de Services (SDM) soutient la préparation précoce des projets.
- Boîte à Outils de Création d'Emplois du PIDA
- Mécanisme de Préparation des Projets d'Infrastructure du NEPAD (IPPF)
- Réseau d'Affaires Continental (CBN)
- Base de Données Africaine sur les Infrastructures (AID)
- Centre d'Information Virtuel du PIDA (VPic)
- Réseau Africain des Femmes dans les Infrastructures (AWIN))

2.5 Les projets d'eau du PIDA-PAP 2 bénéficient d'un soutien politique de haut niveau de la part de l'Union Africaine.

2.6 La collaboration entre GWPSA-ACU et AUDA-NEPAD sera déterminante pour faire avancer les projets d'eau du PIDA-PAP 2.

3.0 Recommendations

3.1 Des réunions bilatérales entre les propriétaires de projets d'eau du PIDA-PAP 2 et l'AUDA-NEPAD doivent être organisées comme prochaine étape immédiate, avec le soutien de GWPSA-ACU. L'objectif de ces réunions sera d'approfondir les domaines de soutien et les défis identifiés pour chaque projet, afin d'en faire progresser la mise en œuvre.

3.2 La réunion a souligné l'impact démontrable du travail sur les projets d'infrastructure de l'eau sur la vie des populations africaines. Les facilitateurs techniques des projets PIDA et tous les participants ont donc été invités à s'engager pleinement dans les activités de suivi afin d'aborder les goulots d'étranglement et les besoins identifiés.

WEBINAIRE SUR LES PROJETS PRIORITAIRES DU PIDA-PAP 2 EN MATIERE DE L'EAU

1.0 Introduction

1.1 Le Programme de l'UA pour le Développement des Infrastructures en Afrique (PIDA) est un cadre stratégique continental pour le développement des infrastructures en Afrique qui a été élaboré pour aider les CER et les États Membres à faire avancer les projets d'infrastructure, d'eau et d'énergie. Il s'agit de contribuer à une Afrique prospère, pacifique et intégrée, fondée sur une croissance inclusive, d'emplois décents et suffisants et un développement durable, conformément aux aspirations de l'Agenda 2063 pour l'Afrique. Le PIDA établit une vision commune, un cadre et un partenariat mondial pour mettre en place une base d'infrastructure régionale inclusive, rentable et durable afin de promouvoir le développement socio-économique de l'Afrique et son intégration dans l'économie mondiale.

1.2 Le PIDA-PAP 2 s'étendra sur la période 2021-2030, et est basé sur un inventaire des projets proposés par les CER et les Etats Membres et a été approuvé par les Chefs d'Etats lors du Sommet de l'UA en février 2021. Pour faire avancer le processus et comprendre le soutien requis par les propriétaires de projets, l'AUDA-NEPAD a organisé la réunion de lancement du PIDA-PAP 2 en deux sessions, les 5 et 6 mai 2021 puis le 18 mai 2021. Les sessions PIDA Water ont eu lieu le 6 et le 18 mai et GWP Africa a soutenu l'AUDA-NEPAD dans l'organisation de ces sessions sous les auspices de la collaboration AUDA-GWP.

1.3 Les objectifs de ces réunions étaient les suivants:

- Présenter les projets d'infrastructure de la liste prioritaire approuvée du PIDA-PAP 2.
- Présenter les outils de AUDA-NEPAD soutenant la mise en œuvre des projets d'infrastructure.
- Présenter la Stratégie de Mobilisation des Ressources pour les projets d'eau et d'hydroélectricité du PIDA-PAP 2.
- Introduire le Tableau de bord des Investissements dans le secteur de l'Eau du AIP, qui est en cours de développement.
- Discuter des lacunes en matière d'informations spécifiques au projet qui doivent être comblées pour que l'AUDA-NEPAD soit en mesure d'identifier le soutien nécessaire pour faire passer le projet du cycle de préparation à la bancabilité.
- Mettre à jour les CER et les propriétaires de projets/États Membres sur les processus et les prochaines étapes concernant le soutien de l'AUDA-NEPAD.

1.4 La réunion a rassemblé des représentants de la Commission de l'Union Africaine (CUA), de la Banque Africaine de Développement (BAD), de la Banque de Développement de l'Afrique Australe (DBSA), des Membres du ''PIDA Task Force'', du Réseau Africain des Femmes dans l'Infrastructure (AWIN), des partenaires de développement, de GIZ, de GWP régions Afrique, ainsi que des représentants des CER et des États Membres. Une liste complète des participants est fournie à l'annexe 1.

2.0 Mots de Bienvenue par le Dr Towela Nyirenda-Jere, Chef de la Division de l'Intégration Economique à l'AUDA-NEPAD

2.1 Le Dr Nyirenda-Jere, Chef Division de l'Intégration Economique à l'AUDA-NEPAD, a déclaré que les efforts pour soutenir les projets d'eau du PIDA avaient commencé en 2019 avec des efforts pour élever la priorité

des projets d'infrastructure d'eau parmi les principales parties prenantes.

2.2 Le webinaire du 18 mai faisait suite à la réunion de lancement du PIDA-PAP 2 du 6 mai, qui avait connu des difficultés techniques. Il était destiné à aider les propriétaires de projets à comprendre le programme PIDA-PAP 2 et les différents outils auxquels ils peuvent avoir accès pour aider les projets à avancer dans le cycle du projet.

2.3 La chronologie clé du processus PIDA-PAP 2 a été présentée comme suit :

- Juin 2020 : 42 Projets d'Infrastructures Régionales d'Eau du PIDA-PAP 2 soumis à l'examen de la CUA, qui a dirigé et coordonné les efforts d'identification des projets, de sélection et de constitution du portefeuille, en s'appuyant sur les soumissions des CER, des États Membres et des Comités Techniques Spécialisés (STCs).
- Juillet 2020 à février 2021 : Processus de Sélection des projets du PIDA-PAP 2 en utilisant l'approche intégrée des corridors.
- Juin 2020 à février 2021 : Développement de la Stratégie de mise en Œuvre, de la Stratégie de Financement et de la Stratégie de Partenariat.
- Février 2021 : Endossement et adoption de 16 Projets d'Eau lors du Sommet des Chefs d'Etat de l'UA dans le cadre du PIDA-PAP 2.
- A partir de février 2021 : Soutien continu des projets du PIDA-PAP 2
- Mai 2021 : Réunion de lancement du PIDA-PAP 2.

2.4 Le Dr Nyirenda-Jere a fourni un aperçu de la liste complète des projets approuvés par région, également présenté dans la Figure 1 au verso.

2.5 Un aperçu des projets régionaux a été présenté comme suit:

Afrique du Nord - Union du Maghreb Arabe (UMA)

- Utilisation de l'énergie solaire et éolienne pour l'extraction des eaux souterraines dans les puits pastoraux de la région occidentale de la Plaine de Jafara (Libye et Tunisie)

Afrique Centrale – Communauté Economique des Etats d'Afrique Centrale (CEEAC)

- Construction du barrage et amenagement de la centrale hydroelectrique de Palambo (Central African Republic, Congo Republic, Democratic Republic of Congo)
- Opérationnalisation des stations hydrométriques à São Tomé et Príncipe (Sao Tomé et Principe)

Afrique Orientale - Autorité Intergouvernementale pour le Développement (IGAD)

- Barrage Multifonctionnel de la Rivière Dawa (Éthiopie, Somalie et Kenya)
- Projet de Développement des Ressources en Eau Multifonctionnelles d'Angololo (Barrage d'Angololo) NELSAP (Kenya, Ouganda)

Afrique Australe – Communauté de Développement de l'Afrique Australe (SADC)

- Barrage de Noordoewer-Vioolsdrift (Afrique du Sud et Namibie)
- Le ‘‘Lesotho Botswana Water Transfer’’/Transfert d'Eau Lesotho-Botswana (ORASECOM - Botswana, Lesotho et Afrique du Sud)
- Le ‘‘Lesotho Highlands Water Project Phase II’’/Projet d'Eau des Hautes Terres du Lesotho Phase II (Lesotho et Afrique du Sud)
- Projet d'Approvisionnement en Eau à Antanambao Manampotsy (Région d'Atsinanana) (Madagascar)
- Modernisation des infrastructures d'eau par la mise en place d'un système de télémétrie, de contrôle

de supervision et d'acquisition de données (SCADA) (Maurice).

Afrique Occidentale - Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)

- Barrage à usages multiples de NOUMBIEL (Burkina Faso, Ghana and Cote D'Ivoire)
- Projet d'Aménagement du barrage à buts multiples de Fomi (Guinea)

2.6 Un aperçu des projets multirégionaux a été présenté comme suit:

Afrique Centrale, Afrique du Nord et Afrique de l'Ouest - CEEAC et CEDEAO

- Mobilisation et Transfert des Eaux du barrage Bria au Lac Tchad (Cameroun, République Centrafricaine, Tchad, Libye, Niger, Nigeria)

Afrique Centrale et Afrique de l'Ouest - CEDEAO

- Etudes de Faisabilité et Approfondies sur l'Aménagement du Lac Tchad (Cameroun, République Centrafricaine, Tchad, Niger, Nigeria)

Afrique Australe et Centrale - CEEAC

- Programme de soutien à la facilitation du transport par voies d'eau intérieures, à la sécurisation de la navigation fluviale et à la gestion durable des ressources en eau dans le bassin du Congo (Angola, Cameroun, République Centrafricaine, République du Congo, République Démocratique du Congo, Gabon)

Projet Continental - UMA, CEEAC, CEDEAO, IGAD et SADC

- Programme d'Investissement dans l'Eau en Afrique Continentale (AIP) sur les projets d'investissement dans le domaine de l'eau transfrontalière : investissements transfrontaliers et régionaux intégrés dans le domaine de l'eau, de la santé, de l'énergie et de la sécurité alimentaire (WHEF) (lancé avec des projets au Bénin, au Cameroun, en Tunisie, en Ouganda et en Zambie, mais avec un objectif de 18 pays d'ici 2025).

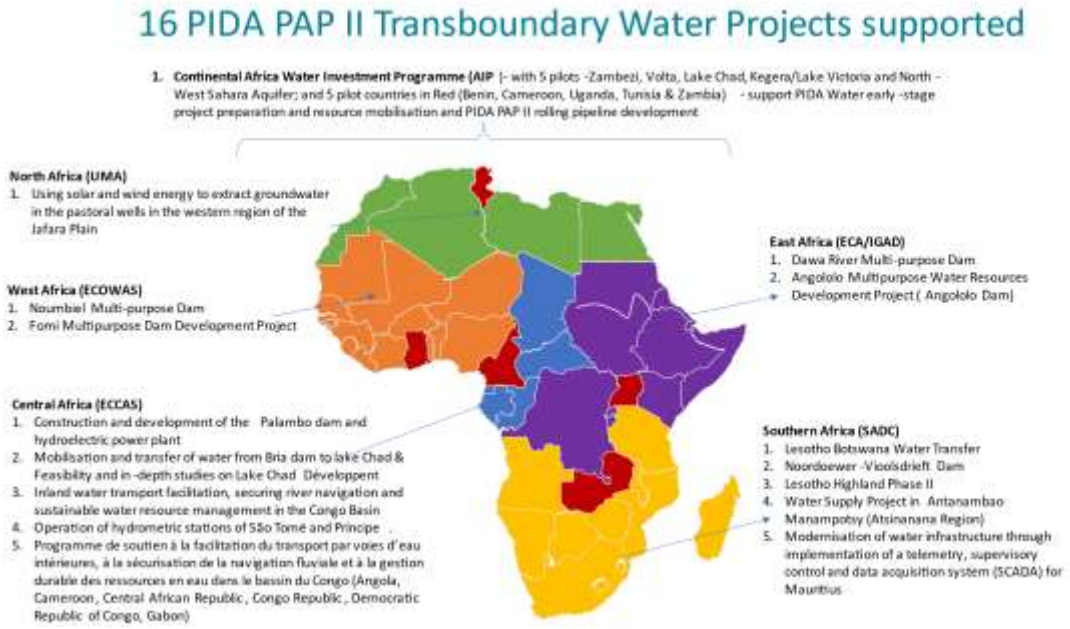

Figure 1: Projets d'infrastructure de l'eau approuvés dans le cadre du PIDA PAP 2

3.0 Aperçu du Programme d'Investissement dans l'Eau en Afrique Continentale (AIP) par Mr Alex Simalabwi, Responsable de GWPSA-ACU

3.1 M. Simalabwi, Chef de l'Unité de Coordination pour l'Afrique à Global Water Partnership, a présenté les jalons qui ont contribué à l'élaboration du Programme d'Investissement dans l'Eau en Afrique Continentale (AIP) :

- Le Secrétaire Général de l'ONU et le Président de la Banque Mondiale ont co-convoqué un Panel de Haut Niveau sur l'Eau en 2016, afin de catalyser l'action mondiale sur l'eau et l'assainissement comme moyen d'atteindre les Objectifs de Développement Durable à l'horizon 2030. En mars 2018, le Panel de Haut Niveau sur l'Eau a publié son document final avec un appel au lancement d'un Programme d'Investissement dans l'Eau en Afrique.
- Le AIP a été adopté par le Conseil de Gouvernance du Conseil des Ministres Africains de l'Eau (AMCOW) en février 2019. Le Conseil de Gouvernance de l'AMCOW a adopté une Décision pour la transformation des perspectives d'investissement dans l'eau en Afrique par le biais de partenariats accrus et de la mise en œuvre du AIP.
- Le AIP a été formellement adopté lors de la 34e Session Crdinaire de la Conférence des Chefs d'État et de gouvernement de l'Union Africaine en février 2021, à Addis-Abeba, en Éthiopie, dans le cadre du PIDA-PAP 2.

3.2 Le but du AIP est de transformer et d'améliorer les perspectives d'investissement pour la sécurité de l'eau et l'assainissement durable pour une société prospère, pacifique et équitable. L'objectif du AIP est de promouvoir la création d'emplois, l'industrialisation et le développement résilient au climat par le biais d'investissements sensibles au genre dans les services de sécurité de l'eau et d'assainissement durable.

3.3 Les objectifs d'impact de haut niveau du AIP sont les suivants :

- 30 milliards de dollars à mobiliser d'ici 2030 pour des investissements liés à l'eau et à l'assainissement.
- 250 millions de personnes devront bénéficier d'opportunités économiques générées par les investissements.
- Mise en place d'une Boîte à outils pour la création d'emplois aux fins d'investissements dans le secteur de l'eau.
- 4 millions d'emplois indirects pour les jeunes et les femmes vulnérables et pauvres.
- 1 million d'emplois directs créés grâce aux investissements dans l'eau et l'assainissement durable.
- Elaboration et mise en œuvre du Tableau de Bord des Investissements dans le secteur de l'Eau du AIP.
- Préparation de projets d'infrastructures d'eau bancables et mobilisation de financements.

3.4 A partir de juillet 2020, AUDA-NEPAD et GWPSA-ACU ont développé la Stratégie de Mobilisation des Ressources pour les projets d'eau et d'hydroélectricité du PIDA. Les objectifs de la Stratégie de Mobilisation des Ressources sont les suivants :

- Promouvoir le financement des projets prioritaires du PIDA-PAP 2 dans le domaine de l'eau auprès des financiers potentiels, y compris les Partenariats Public-Privé (PPP).
- Négocier des liens stratégiques entre les propriétaires de projets et les financiers appropriés.
- Fournir une facilitation continue de la mobilisation des ressources à travers les cycles de préparation des projets.

3.5 La stratégie de mobilisation des ressources soutiendra les projets individuels par les moyens suivants

- Renforcement de la préparation à l'investissement et de la confiance des investisseurs en améliorant la préparation à l'investissement pour renforcer la confiance des investisseurs.
- Environnement favorable en renforçant l'environnement institutionnel, politique et législatif pour le développement des projets d'eau et d'hydroélectricité.
- L'évaluation et le renforcement des capacités en s'assurant que les capacités techniques, administratives et institutionnelles requises pour entreprendre le projet sont adéquates.
- Garantir le financement en aidant les propriétaires de projets à obtenir un financement approprié pour chaque étape de la préparation du projet, depuis le développement du concept, la préfaisabilité, la faisabilité, la conception détaillée, la construction et la mise en service.

3.6 Les financiers potentiels des projets d'eau du PIDA comprennent des agences bilatérales, des agences multilatérales et des fonds spéciaux. Le secteur privé peut financer les projets d'Eau du PIDA par le biais de subventions, de prêts à faible concession, de prêts remboursables, de dettes, de fonds propres, de fonds publics, de PPP, d'instruments financiers mixtes et d'autres mécanismes de financement innovants.

3.7 Les éléments suivants ont été notés comme essentiels pour soutenir la mise en œuvre :

- Examen du paysage financier
- Mécanisme d'investissement technique du AIP
- Développement d'un plan de mobilisation des ressources pour chaque projet
- Examen du paysage financier, en tenant compte des niveaux de financement, ainsi que des financiers actuels et potentiels.

3.8 Le mécanisme d'investissement technique du AIP consiste en un Arbre de Décision pour la Mobilisation des Ressources et en un suivi des progrès à l'aide du Tableau de Bord des Investissements dans le secteur de l'Eau du AIP.

3.9 L'Arbre de Décision de la Mobilisation des Ressources comporte cinq phases

- Phase 1 : Évaluation du contexte de développement
- Phase 2 : Détermination des options de ressources
- Phase 3 : Préparation de l'engagement avec les financiers
- Phase 4 : Conclusion d'accords avec les financiers
- Phase 5 : Financement de la mise en œuvre du projet

3.10 Le Tableau de Bord des Investissements dans l'Eau du AIP est un outil, actuellement en cours de développement, qui permet de suivre les investissements dans l'eau afin de mobiliser un soutien et un leadership politiques de haut niveau. Il renforce également la responsabilité mutuelle entre les États africains et est axé sur le soutien accordé au AIP. Il est développé par l'AUDA-NEPAD, l'AMCOW, la BAD, le GWP, la DBSA et des partenaires avec les objectifs suivants :

- Établir des points de référence et aider les pays à suivre et à mieux comprendre le déficit d'investissement dans le secteur de l'eau.
- Afficher les performances des pays par rapport à des indicateurs thématiques hautement prioritaires en matière d'investissements dans le secteur de l'eau, à des fins de suivi (il ne s'agit pas d'un outil statique).
- Aider les pays à suivre les progrès et à identifier les goulets d'étranglement à éliminer pour réduire le

déficit d'investissement dans le secteur de l'eau.

- Présenter un argumentaire pour mobiliser l'engagement politique et des dirigeants.
- Accélérer et mobiliser les investissements dans le secteur de l'eau pour répondre aux besoins croissants et réduire le déficit d'investissement.
- Améliorer l'environnement favorable aux investissements dans le secteur de l'eau
- Promouvoir la responsabilité en suivant les progrès accomplis et en soutenant l'engagement politique à agir.
- Servir d'outil pour engager les investisseurs publics et privés.

4.0 Aperçu du Mécanisme de Prestation de Services du PIDA par Mr Ibra Wahabou, Responsable du Mécanisme de Prestation de Services au sein de la Division de l'Intégration Economique de l'AUDA-NEPAD

4.1 M. Wahabou a présenté le contexte et l'utilité du Mécanisme de Prestation de Services (SDM) pour l'appui à la préparation précoce des projets.

4.2 La mise en œuvre du Mecanisme de Prestation de Services par l'AUDA et le NEPAD est mandatée par la décision Assembly/AU/Dec.563 (XXIV), prise lors de la Conférence de l'UA en 2015. La Conférence de l'Union a approuvé, dans le cadre du Programme d'Action de Dakar, la Stratégie d'Accélération du PIDA (PAS) et le Mécanisme de Prestation de services du PIDA (MDS) élaborés par l'Agence de Planification et de Coordination du NEPAD (NPCA) et la CUA, conjointement avec la BAD, la Commission Economique pour l'Afrique (CEA) et les CER. La décision a été prise pour soutenir la mise en œuvre du programme d'action de Dakar, en se concentrant sur la préparation précoce des projets d'infrastructure et l'augmentation de la bancabilité des projets PIDA-PAP.

4.3 La méthodologie de sélection des projets du SDM, présentée dans la Figure 2 ci-dessous, prend en compte à la fois les dimensions stratégiques ou politiques d'un projet et ses éléments techniques. Les projets sont sélectionnés sur la base de cinq dimensions : la priorité régionale, la préparation du secteur, la préparation du secteur privé, la préparation du projet et l'attrait du PPP. Les résultats de la présélection des projets de SDM à partir de l'état de préparation du projet mettent en évidence les points forts et les points faibles pour les promoteurs du projet. Lorsque le projet répond aux critères standard de préparation au stade précoce, le SDM attribuera le Label de qualité SDM PIDA (PQL).

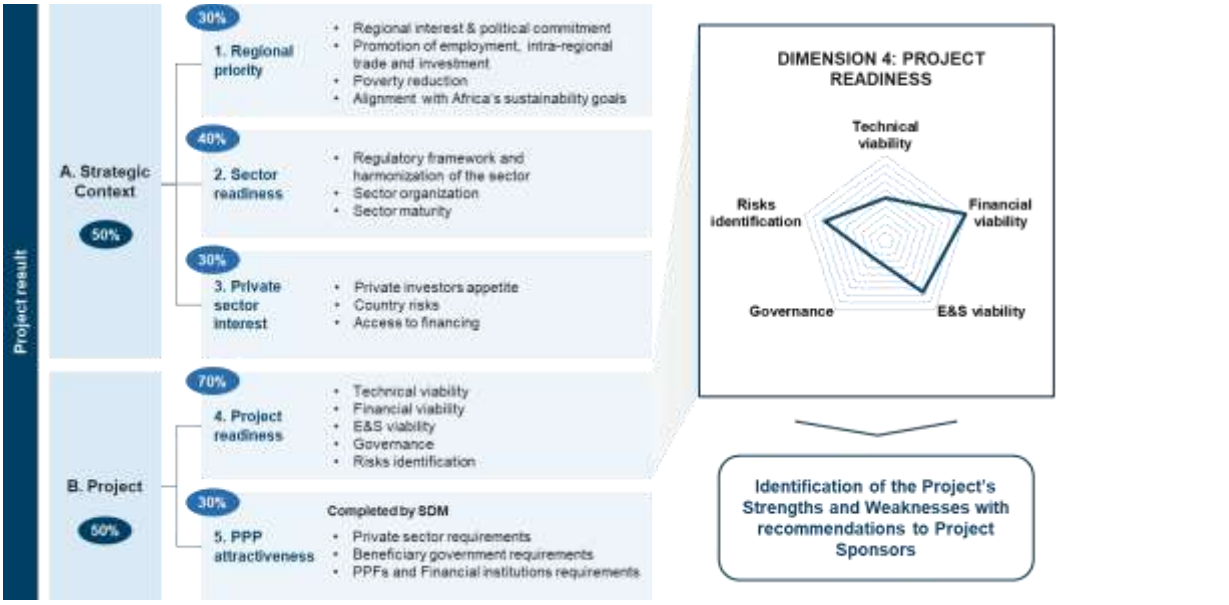

Figure 2 : Méthodologie de Sélection des projets du SDM

4.4 Le PIDA PQL est un outil de reconnaissance de la qualité, et est attribué aux projets qui excellent dans la préparation des projets à un stade précoce - les différents PQLs attribués par le SDM sont présentés dans la figure 3 ci-dessous.

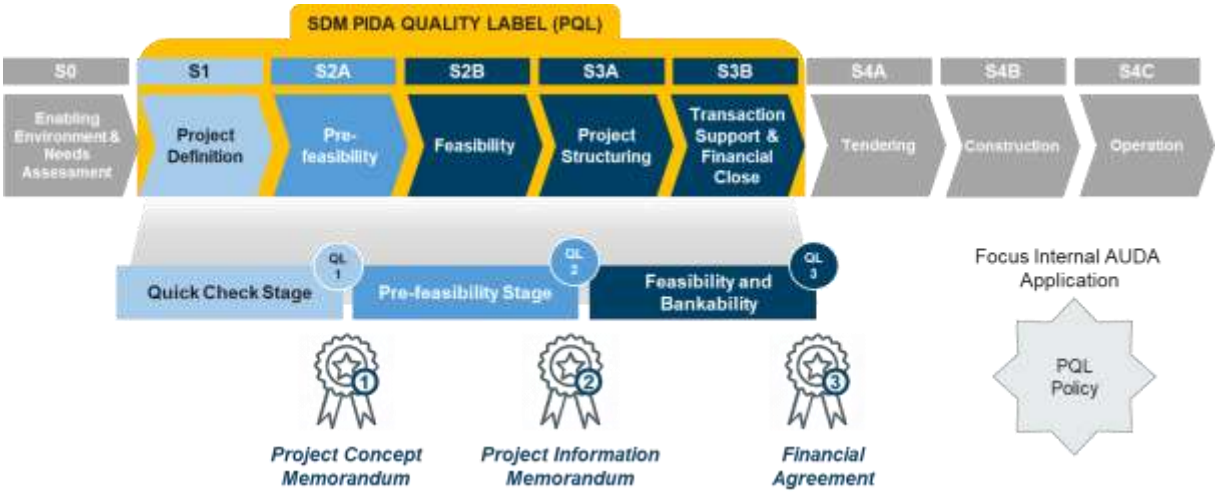

Figure 3: Le Label de Qualité SDM PIDA (PQL)

4.5 Le PQL comporte trois étapes, qui sont illustrées dans la Figure 3:

3 QL1: mémorandum sur le concept du proje
4 QL2: mémorandum d'information sur le projet
5 QL3: accord financier

4.6 L'instrument SDM fournit des services pendant les phases de développement jusqu'à la clôture financière d'un projet en appliquant l'outil PIDA Quality Label (PQL), en fournissant des services de conseil sur mesure ; et une évaluation d'impact pour maximiser l'impact du développement en matière de création d'emplois.

Grâce à la fourniture d'un soutien aux capacités à un stade précoce et en amont, le SDM vise à conduire les projets PIDA-PAP de l'origine à la faisabilité, en s'appuyant sur des partenariats avec des Facilités traditionnelles de Fréparation de Projet (PPF), des institutions de financement, des États Membres et d'autres parties prenantes. L'objectif final est d'amener les projets à la bancabilité/ à la clôture financière.

4.7 Les principaux bénéficiaires directs des services fournis par le SDM sont les États Membres, les CER, les Pools Energétiques et les Autorités des Corridors de Transport. Le SDM a également un certain nombre de clients bénéficiaires indirects des services qu'il fournit. Il s'agit notamment des PPF qui recevront un plus grand nombre de demandes de projets plus mûrs de la part des promoteurs de projets, renforçant ainsi leur réserve de projets. Les institutions financières bénéficieront également d'une qualité accrue dans la préparation des projets, et des projets mieux structurés conduiront à une plus grande réserve de projets bancables. Des informations plus nombreuses et mieux structurées facilitent l'évaluation des risques des projets, qui sont à leur tour mieux traités.

5.0 Mise à jour sur l'Etat des Projets

5.1 La section suivante est un résumé des principaux points forts et des points à retenir des présentations faites lors des sessions en petits groupes qui ont discuté des projets individuels. Les projets Noordoewer-Vioolsdrieft et le ‘‘Lesotho Water Highlands Phase 2’’ d'Afrique Australe ont été présentés le 6 mai, mais leurs présentations ont été incluses dans ce rapport afin de présenter une image complète des 16 projets d'eau du PIDA-PAP 2. Lors du webinaire du 18 mai, les propriétaires de projets ont présenté les projets restants en trois groupes géographiquement séparés:

- Petits États Insulaires en Développement (SIDS/PEDI) présentés en séance plénière, animée par le Dr Loreen Katiyo (Expert du Secteur de l'Eau de l'AUDA-NEPAD : Intégration Economique)
- Régions francophones (Afrique Centrale, de l'Ouest et du Nord), en session séparée 1, animée par Mr Ibra Wahabou (Responable de SDM auprès de AUDA NEPAD : Intégration Economique)
- Régions anglophones (Afrique Orientale et Australe), en session séparée 2, animée par Mr Andrew Takawira (Conseiller Technique Principal auprès de GWPSA-ACU)

5.2 La session de restitution a été facilitée par Mademoiselle Elsabeth Tesfayohannes Tedros (Responsable Principal de Programme auprès de AUDA-NEPAD : Financement des Infrastructures & Préparation des Projets).

6.0 Petits États Insulaires en Développement (SIDS/PEDI)

6.1 Projet d'Approvisionnement en Eau à Antanambao Manampotsy (Région d'Atsinanana) - Madagascar

Présenté par : Mr. Simon Robison Randriatsiferana, le Secrétaire Général du Ministère de l'Eau
Étape du Projet : S1 - Définition du projet
Sponsors/Propriétaires du Projet : Ministère de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène, Madagascar
CER : Communauté de Développement de l'Afrique Australe (SADC)
Lieu du Projet : Antanambao Manampotsy dans la région d'Atsinanana de Madagascar
Pays du Projet : Madagascar
Coût total estimé du Projet : 2,2 millions USD (y compris les études et le développement d'infrastructures mineures)

6.1.1 Le projet consiste en des interventions sur le développement de l'infrastructure de l'eau afin d'assurer un approvisionnement adéquat en eau potable aux communautés de la zone d'Antanambao Manampotsy, représentée dans la Figure 4 ci-dessous, qui n'est pas desservie de manière adéquate actuellement.

Figure 4: Zone du projet d'Approvisionnement en Eau de Madagascar

6.1.2 Le projet vise également à renforcer la résilience climatique dans les interventions de gestion des ressources en eau. L'amélioration de l'accès à l'eau potable et à l'hygiène grâce à l'amélioration de la quantité et de la qualité de l'eau devrait réduire la morbidité et la mortalité chez les femmes et les enfants. La gestion intégrée des ressources en eau (IWRM) sous forme de sensibilisation et de renforcement des cadres politiques et réglementaires sera également appliquée.

6.1.3 En 2018, une étude du potentiel hydrologique de la zone a été préparée pour le projet. En 2021, la préparation de l'avant-projet a été activement lancée. Pour le développement des infrastructures d'eau, les composantes du projet consistent en (1) des Etudes de Faisabilité, (2) des Conceptions et des Travaux de Construction. Les interventions de IWRM consistent en :

- La sensibilisation et la compréhension accrues des problèmes du bassin fluvial ;
- L'évaluation de la vulnérabilité au changement climatique ;
- Le développement de cadres institutionnels, politiques et réglementaires ; et
- Un plan d'action pour la IWRM

6.1.4 Exigences du projet

- Conception et suivi des activités du projet réalisés en étroite collaboration avec le MEAH (Ministère de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène) du Madagascar.
- Prise en compte du paquet de pravail Eau - Assainissement - Hygiène (WASH)
- Elaboration des documents de référence : PCDEAH (Le Plan Communal de Développement, chapitre EAH)
- Approche de partenariat public-privé pour la gestion du système
- Promotion de l'approche IWRM

6.1.5 Points de discussion de la plénière

- Le coût total du projet est estimé à 2,2 millions USD. Cependant, le pays recherche également des investisseurs pour financer l'ensemble des infrastructures complémentaires pour les 5 communautés. Le soutien du PIDA SDM est nécessaire pour aider à identifier des investisseurs potentiels pour les études de préfaisabilité et de faisabilité et pour soutenir l'identification de Partenariats Publics-Privés potentiels.

6.2 Modernisation des infrastructures d'eau par la mise en œuvre d'un système de télémétrie, de contrôle de supervision et d'acquisition de données (SCADA) pour l'île Maurice.

Présenté par : Mr. Chandrasen Matadeen, Directeur Général de la Central Water Authority, Maurice**.**
Stade du Projet : S2B - Faisabilité
Sponsors/Propriétaires du Projet : Ministère de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène, Maurice
CER : Communauté de Développement de l'Afrique Australe (SADC**)**
Lieu du Projet : Maurice
Pays du Projet : Maurice
Coût total estimé du Projet : 10 millions USD (à confirmer après l'étude de faisabilité)

6.2.1 En tant que Petit État Insulaire en Développement, l'île Maurice est très vulnérable aux effets du changement climatique. Le changement climatique se manifeste de plusieurs façons, notamment par des cyclones intenses, des raz-de-marée anormaux, des sécheresses prolongées, des inondations soudaines et une augmentation de la température de la surface de la mer. L'objectif principal du projet est de s'adapter et d'atténuer les effets néfastes du changement climatique, par l'amélioration de la résilience du système de distribution d'eau et la réduction des eaux non génératrices de revenu à des niveaux acceptés au niveau international.

6.2.2 La Central Water Authority (CWA) de Maurice est actuellement confrontée à des défis pour sécuriser et optimiser ses opérations, principalement en raison des pertes physiques dans les réseaux de distribution. La CWA a développé des zones de comptage de district (DMAs) au sein de ces réseaux afin d'avoir un meilleur contrôle sur le volume d'eau circulant. Les DMAs aident également à mieux comprendre la quantité d'eau vendue aux clients et permettent d'identifier les zones les plus critiques où la Division des Opérations peut effectuer des enquêtes de détection de fuites et des réparations ultérieures. La CWA a mis

en place plusieurs systèmes de télémétrie pour transmettre les données de base d'un site à l'autre. Cependant, ces systèmes sont limités en termes d'étendue et de capacité. Ils consistent généralement en la transmission de données sur le niveau d'eau des réservoirs à une station de pompage en amont.

6.2.3 La CWA souhaite donc mettre en œuvre des solutions numériques pour la surveillance et le contrôle à distance des équipements et accessoires (pompes, groupes électrogènes, compteurs, niveaux d'eau, etc.) dans les différentes stations de pompage, les réservoirs de service, les stations de traitement des eaux et le réseau de distribution d'eau. Le système ciblé de Supervision, de Contrôle et d'Acquisition de Données (SCADA) comprendra les fonctions suivantes : a) Télémétrie : la collecte des données opérationnelles de base sur les différents sites et leur transmission aux centres de contrôle où elles seront traitées, affichées, analysées, utilisées pour les décisions opérationnelles et finalement stockées ; b) Télésurveillance : transmission des notifications et des alarmes aux centres de contrôle en cas de défauts, d'équipements/systèmes défectueux, d'intrusions anormales sur les sites et les bâtiments du CWA ; et Télécontrôle : contrôle automatique et à distance du fonctionnement d'équipements particuliers (pompes, vannes, etc.). Les paramètres clés proposés pour le système de télémétrie sont présentés dans la Figure 5 ci-dessous.

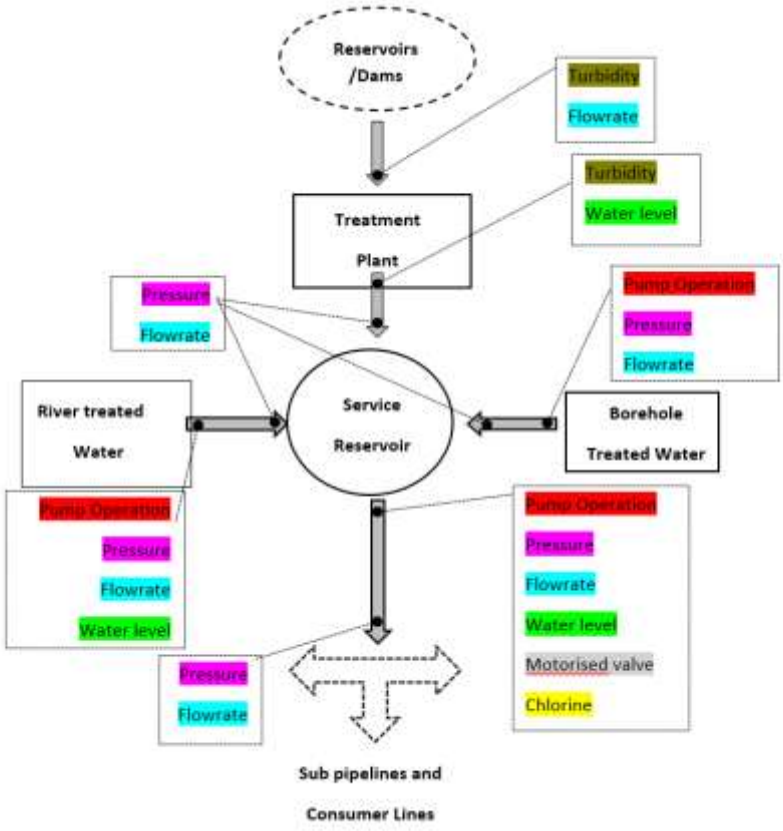

Figure 5 : Paramètres clés du système de Télémétrie

6.2.4 Le système SCADA assurera la continuité du service en surveillant et en télécommandant le fonctionnement des systèmes (pompes, générateurs, système de chloration, vannes, niveaux d'eau, etc.) sur tous les sites; il assurera également le suivi, la collecte de données et l'établissement de rapports concernant la production d'eau ; il assurera et surveillera la qualité de l'eau ; il réduira les coûts liés à la mobilisation du personnel et de la logistique sur les sites distants (chlore résiduel, état des systèmes de traitement, qualité physico-chimique et bactériologique) ; et il assurera la sécurité et la surveillance des

sites (détection des intrusions et contrôle des accès).

6.2.5 Un consultant a déjà été désigné pour la faisabilité, la conception et la préparation des documents d'appel d'offres pour la mise en œuvre du SCADA, qui devrait être achevée en avril 2022. Les études de faisabilité devraient être achevées en 2022 en raison des retards lié au COVID-19. La mise en œuvre du système SCADA est prévue sur une période de deux ans à partir de juillet 2022. Le coût estimé de 10 millions USD sera confirmé après l'étude de faisabilité.

6.2.6 **Points de discussion de la plénière**

- Actuellement, le système est manuel et il y a de longs délais entre les pannes et la réponse, et il y a un taux élevé d'eaux non génératrices de revenu. Il a également été précisé que le financement de la faisabilité de la télémétrie est assuré par la BAD. Les études sur le terrain n'ont pas commencé à cause du COVID-19 mais devraient être préparées entre septembre 2021 et avril 2022. L'étude déterminera la portée du travail et les ressources supplémentaires nécessaires.

6.3 Opérationnalisation des stations hydrométriques de São Tomé et Príncipe

Présenté par : Eng. Jose Bastos, Ministère des Travaux publics, de l'Infrastructure, des Ressources Naturelles et de l'Environnement
Stade du Projet : S3A - Structuration du projet
Sponsors/Propriétaires du Projet : Direction Générale des Ressources Naturelles et de l'Energie (DGRNE)
CER : Communauté Economique des États de l'Afrique Centrale, CEEAC.
Lieu du Projet : São Tomé et Príncipe
Pays du Pprojet : São Tomé et Príncipe
Coût total estimé du Projet : 1,5 millions USD

6.3.1 Le projet vise à créer une résilience par l'opérationnalisation de stations hydrométriques aux fins d'émettre des alertes et de gérer les bassins fluviaux. Cette intervention est essentielle pour atténuer les effets du changement climatique tels que les phénomènes météorologiques extrêmes et protéger les vies grâce à l'établissement d'un système d'alerte précoce. Le système opérationnel pour la gestion de l'eau est un défi et est actuellement limité dans l'appui à la prise de décision pour atténuer les impacts des événements extrêmes.

6.3.2 La logique du projet est d'optimiser et de gérer efficacement les ressources en eau afin d'assurer une utilisation durable, la protection, la valorisation de la ressource et la fourniture d'un service de qualité. Cette intervention comprendra l'opérationnalisation des stations hydrologiques (communication par satellite, maintenance, étalonnage, traitement des données, acquisition d'outils et de matériels), le renforcement des cadres institutionnels et juridiques du secteur de l'hydrologie (le juridique, les ressources humaines, la formation), la promotion de la sensibilisation à l'environnement, la réduction du vandalisme et le renforcement de la surveillance communautaire..

6.3.3 La Direction Générale des Ressources Naturelles et de l'Energie (DGRNE) fournit des services nationaux de surveillance et de diffusion de l'information hydrologique. Dans le cadre du projet Système d'Alerte Précoce (SAP/PNUD), la DGRNE a bénéficié de 12 stations hydrométriques, d'un centre de contrôle hydrologique, de la formation de techniciens en hydrologie et ressources en eau, et de la modélisation hydrologique. Ces stations nécessitent maintenant une maintenance importante pour leur bon fonctionnement.

6.3.4 Les objectifs du projet comprennent:

- Le développement de systèmes hydrométéorologiques complets et robustes
- Surveillance des bassins hydrographiques
- Système d'alerte précoce pour les événements extrêmes (inondation et sécheresse)
- Création de zones de contrôle et de mesure
- Formation, communication et sensibilisation.
- Participation des femmes à la surveillance hydrométéorologique et à la gestion des ressources en eau
- Renforcement de la résilience aux catastrophes environnementales dans les communautés les plus vulnérables

6.3.5 Ce projet vise à soutenir les opérations et la maintenance des stations hydrométéorologiques et à améliorer le système de communication (satellites, transmission de données - antennes), ainsi qu'à calibrer les capteurs hydrométéorologiques. Le projet vise également à consolider un modèle réglementaire efficace et efficient pour les observateurs hydrologiques, à acquérir des logiciels pour le traitement des données, à accroître la responsabilité collective en établissant des mesures pour freiner les actes de vandalisme - et à développer un portail hydrologique en ligne WEB DGRNE.

7.0 Projets d'Afrique Centrale, du Nord et de l'Ouest (Francophone)

7.1 Utilisation de l'énergie solaire et éolienne pour l'extraction des eaux souterraines dans les puits pastoraux de la région ouest de la Plaine de Jafara

Présenté par : Eng. Mokhtar Radi, Bureau des Stratégies de l'Eau, Autorité Générale des Ressources en Eau de Libye
Étape du Projet : S1- Définition du projet
Sponsors/Propriétaires du Projet : Autorité Générale des Ressources en Eau
CER : Union du Maghreb Arabe (UMA**)**
Lieu du Projet : Sahel Al-Jafara au nord-ouest de la Libye
Pays du Projet : Libye et Tunisie
Coût total estimé du Projet : 0,4 million USD - 1 million USD pour l'étude et l'exécution (approximativement). Les coûts réels seront déterminés par les résultats de l'étude de faisabilité.

7.1.1 Le projet consiste à installer des pompes sur 15 puits pastoraux dans le Sahel Al-Jafara au nord-ouest de la Libye, fonctionnant à l'énergie solaire ou à l'énergie éolienne dans le but d'abreuver les animaux. L'intervention vise également à établir des zones forestières autour du puits afin de créer des réserves naturelles pour les animaux sauvages, de développer les zones pastorales, et d'augmenter progressivement la couverture végétale dans la région et ainsi faire face aux impacts des changements climatiques et de la désertification.

7.1.2 Exigences du projet

Le projet nécessite un conseil technique pour l'étude sur les énergies renouvelables ainsi qu'un soutien pour la mobilisation des ressources.

7.1.3 Points de discussion de la plénière

- Un délégué de la Tunisie a soumis qu'ils étaient surpris d'être cités comme l'un des pays bénéficiaires

du projet Jafara alors qu'ils n'avaient pas été consultés. Ils ont noté qu'il avait été convenu lors d'une réunion du mécanisme NWSAS tenue lors de la Semaine PIDA 2019 qu'une réunion consultative serait convoquée par l'UMA au début de 2020, mais que cela n'avait pas eu lieu. Nonobstant cela, la Tunisie a exprimé sa volonté de se joindre à la Libye pour la mise en œuvre du projet Jafara, à condition que la gouvernance institutionnelle pour la mise en œuvre, le contenu et les activités du projet soient revus pour s'assurer que le projet bénéficie à la fois à la Libye et à la Tunisie.

- Comme moyen de progresser, la Tunisie a accepté la proposition d'une réunion bilatérale entre la Tunisie et la Libye pour discuter de la reformulation du projet. Une telle réunion pourrait être organisée avec la facilitation de l'UMA et le soutien technique de l'AUDA-NEPAD et du GWPSA-ACU.
- Le principal résultat de la discussion a été que le projet nécessite des consultations supplémentaires avec les différentes parties, en particulier la Tunisie, la Libye et l'UMA.
- Il a été noté que le PIDA SDM serait sur place pour soutenir le projet à aller de l'avant une fois que le consensus aura été atteint sur la portée du projet. Le GWP Méditerranée a également indiqué qu'ils étaient prêts à aider techniquement les pays et les partenaires si nécessaire afin de promouvoir l'agenda du PIDA en Afrique du Nord.

7.2 Barrage Multifonctionnel de Noumbie

Présenté par : Eng. Koudakidiga Habdoulaye, Ministère de l'Eau et de l'Assainissement, Burkina Faso.
Stade du Projet : S2A - Études de pré-faisabilité
Sponsors/Propriétaires du Projet : Ministère de l'Eau et de l'Assainissement du Burkina Faso et Autorité du Bassin de la Volta
CER : Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)
Lieu du Projet : La Rivière Mouhoun à la frontière entre le Ghana et le Burkina Faso, l'un des trois principaux affluents de la Rivière Volta.
Pays du Projet : Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana
Coût total estimé du Projet : Le coût total actualisé en 2020 de ce barrage est estimé à 1.694.915.254 USD.

7.2.1 L'objectif principal du projet de barrage de Noumbiel est de fournir de l'énergie hydroélectrique et d'améliorer la production agricole. Le projet vise à contribuer à la réduction de la pauvreté, à la croissance économique, au renforcement de la résilience au changement climatique, à la promotion de l'égalité des sexes dans l'accès aux ressources en eau, et à l'amélioration des conditions de vie des populations vivant à la fois dans la zone d'influence directe (Burkina faso, Ghana, Côte d'Ivoire) et dans les autres pays du bassin de la Volta (Bénin, Mali, Togo) comme le montre la Figure 6.

7.2.2 Le barrage de Noumbiel permettra l'aménagement du territoire, l'accès à l'électricité, la fourniture d'eau potable (AEP) et la création d'activités productives dans les domaines de la pêche, de l'élevage et du tourisme pour les communautés riveraines et environnantes, et le renforcement de la coopération entre les Etats et les communautés transfrontalières. Le projet aura également des effets multiplicateurs, c'est-à-dire qu'il contribuera à la création d'opportunités de développement dans la région, ainsi qu'à l'amélioration des moyens de subsistance des jeunes pendant et après la construction du barrage par la création d'emplois.

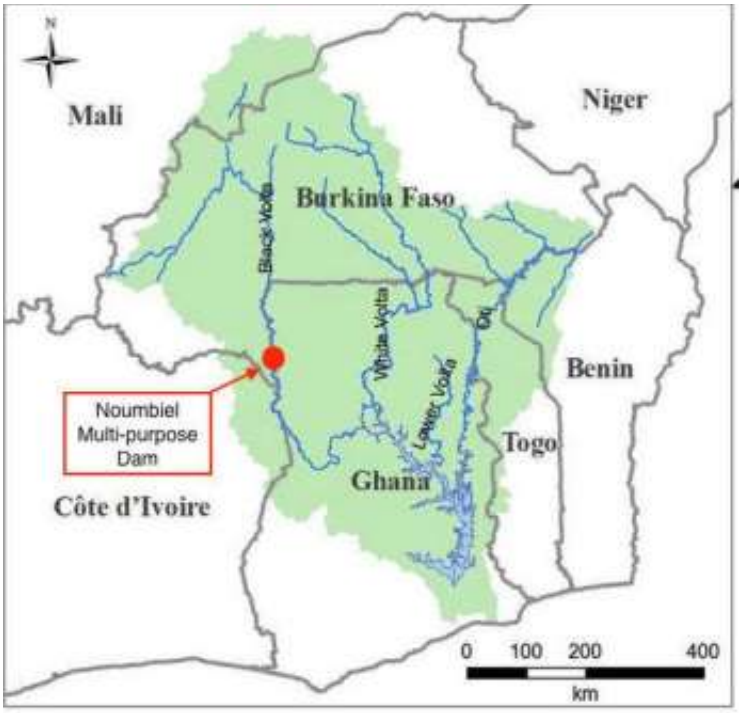

Figure 6 : Le site du Barrage de Noumbiel

7.2.3 Exigences du projet

- Les besoins immédiats du projet comprennent une mise à jour des Termes de Référence (ToR) et une estimation du budget relatif à la réalisation des études de faisabilité et de l'évaluation d'impact environnemental et social. En outre, des fonds doivent être mobilisés pour la réalisation de ces études. L'estimation du budget 2012 pour les études de Faisabilité était de 2.425.000 d'euros, mais cette estimation devra être actualisée.

7.2.4 Points de discussion de la plénière

- Ce projet est dans le pipeline du SDM depuis PIDA-PAP 1, et l'action clé de la présentation était que le dialogue de haut niveau sur le projet sera facilité par l'AUDA-NEPAD en partenariat avec le GWPSA-ACU pour aborder certains goulots d'étranglement institutionnels sur le projet. Le dialogue aura lieu avec le Gouvernement du Burkina Faso, le Gouvernement du Ghana, et l'Autorité du Bassin de la Volta (VBA).

7.3 Projet de Développement du Barrage Multifonctionnel de Fomi

Présenté par : Les propriétaires du projet n'étaient pas disponibles pour présenter le projet pendant la réunion, mais un bref résumé de la raison d'être du projet a été esquissé par M. Désiré Ndemazagoa, la Commission Internationale Congo Ubangui Sanga (CICOS)
Stade du Projet : S3B - Appui aux Transactions et Clôture Financière
Sponsors/propriétaires du Projet : Ministère de l'Energie de Guinée
CER : Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)
Lieu du Projet : Fomi, Guinée
Pays du Projet : Guinée
Coût total estimé du Projet : 55.246.764 USD

7.3.1 La dégradation de l'écosystème du bassin du Fleuve Niger peut à terme compromettre l'existence des populations riveraines et détériorer leurs conditions de vie. L'aménagement du barrage de Fomi constitue la meilleure alternative pour un développement durable du Haut Niger, et une garantie de sauvegarde des ressources naturelles du bassin du fleuve.

7.3.2 Le projet vise à assurer les besoins essentiels d'approvisionnement en eau et d'abreuvement du bétail, le développement de l'agriculture irriguée, la production d'hydroélectricité à faible coût, le développement de la pêche et de l'aquaculture, l'amélioration de la navigation fluviale et le développement de l'écotourisme.

7.4 Construction du barrage et développement de la centrale hydroélectrique de Palambo

Présenté par : M. Désiré Ndemazagoa, Commission Internationale Congo Ubangui Sanga (CICOS)
Stade du Projet : S2A - Pré-faisabilité
Sponsors/Propriétaires du Projet : Communauté Economique des États de l'Afrique Centrale et les Ministères en charge de l'énergie des États Membres du projet (République Centrafricaine, République du Congo, République Démocratique du Congo).
CER : Communauté Economique des États de l'Afrique Centrale (CEEAC)
Lieu du Projet : Palambo, République Centrafricaine
Pays du Projet : République Centrafricaine, République du Congo, République Démocratique du Congo
Coût total estimé du Projet : 3 millions USD

7.4.1 Ce projet vise à remédier aux interruptions de la navigation sur la Rivière Oubangi dans le fleuve Congo. Ces interruptions se produisent pendant la période de faible débit. Les conditions de navigation en aval de Bangui, la capitale de la République centrafricaine (RCA), se sont considérablement détériorées, réduisant fortement la période de navigation entre Bangui et Brazzaville ou Kinshasa ces dernières années. En outre, la RCA et en particulier Bangui et ses régions, sont confrontées à de très graves problèmes de production et de fourniture d'énergie électrique.

7.4.2 La construction du réservoir de Palambo aux Rapides de Palambo - également appelés Rapides de l'Eléphant - situés à une soixantaine de kilomètres en amont de Bangui, permettra de réguler le débit de l'Oubangui et de produire de l'électricité pour la Région d'Afrique Centrale, le Nord du Congo et la République Démocratique du Congo (RDC).

7.4.3 Le développement du projet permettrait d'augmenter les centrales hydroélectriques de Boali pour répondre à la demande sans cesse croissante en électricité de la ville de Bangui. La situation actuelle de l'électricité a un impact négatif sur l'économie de la RCA car elle affecte la production de biens et services et le développement des activités dans les différents secteurs économiques.

7.4.4 Points de discussion de la plénière

- Les besoins immédiats identifiés pour le projet étaient le besoin de soutenir le développement d'un Mémorandum de Concept de Projet (PCM), la préparation des Termes de Référence pour les études détaillées, et le besoin de déterminer les estimations de coûts pour ces mêmes études. Il a été proposé que le PIDA SDM fasse la liaison avec la CEEAC pour évaluer les besoins du projet en détail et soutenir le

développement des documents requis.

7.5 Mobilisation et transfert des eaux du barrage de Bria vers le Lac Tchad

Présenté par : Eng. Michel Dimbele-Kombe, Commission du Bassin du Lac Tchad (CLBC/ CBLT)
Stade du Projet : S2A - Pré-faisabilité
Sponsors/Propriétaires du Projet : Commission du Bassin du Lac Tchad (CLBC/ CBLT)
CER : Communauté Economique des États d'Afrique Centrale (CEEAC)
Lieu du Projet : Du barrage de Bria / Kotto au lac Tchad
Pays du Projet : Cameroun, République Centrafricaine, Tchad, Libye, Niger, Nigeria
Coût total estimé du Projet : 508 millions USD (242 milliards de francs CFA) pour la construction du barrage de Bria. L'option de transfert via la Kotto implique des coûts de l'ordre de 4 milliards USD (1 900 milliards de francs CFA)

7.5.1 Le projet vise à améliorer la capacité hydraulique Du Fleuve Chari et à réaliser des études approfondies sur les impacts probables de la construction de plusieurs infrastructures. Il s'agit notamment du projet de barrage de Bria, des infrastructures d'un couloir de transfert des eaux à travers la rivière Boungou, la rivière Ipendo, la rivière Ouaka, deux tranchées pour franchir la crête entre bassins hydrographiques et un canal le long des rivières Koukourou et Bamingui avant de poursuivre vers la rivière Chari. Le projet permettra l'aménagement d'une région d'environ 100 000 km² actuellement dépourvue d'infrastructures routières et électriques.

7.5.2 Le projet résulte de la décision de mettre en œuvre un transfert combiné des eaux des barrages de Palambo et de Bria, dans le cadre du grand Projet de Transfert des Eaux de l'Ubangui vers le lac Tchad de la Commission du Bassin du lac Tchad (LCBC/CBLT). L'intervention de la CBLT vise à répondre à la détérioration de l'écosystème du lac et à la perte des moyens de subsistance dans les États riverains suite au rétrécissement catastrophique du Lac Tchad dû aux graves sécheresses des années 1970 et 1980.

7.5.3 Le site du barrage se trouve à Bria (RCA), à la confluence des rivières Kotto et Moungou. Le barrage élèvera le niveau de la Rivière Kotto pour permettre un transfert gravitaire entre bassins vers le Lac Tchad via le Fleuve Chari (à travers le Tchad). La construction d'une centrale hydroélectrique de 20 MW et d'un déversoir en béton est également prévue. L'élévation du niveau d'eau augmentera le niveau du lac d'environ 40 cm dans le bassin sud et de 50 cm dans le bassin nord. L'augmentation de la superficie du lac serait de l'ordre de 3 000 km2.

7.5.4 La durée prévue du projet est de cinq ans. Les dépenses d'investissement pour la construction prévue du barrage de Bria sont de l'ordre de 508 millions USD (242 milliards de francs CFA). L'option de transfert via la Kotto implique des coûts de l'ordre de 4 milliards USD (1 900 milliards de francs CFA).

7.5.5 Le projet appuiera les activités socio-économiques dans les deux bassins (Congo et Tchad) pour lutter contre la pauvreté. Les bénéficiaires de ce programme seront les populations des pays riverains du lac Tchad (Cameroun, Niger, Nigeria, Tchad), de la RCA, et des deux Congo.

7.5.6 Exigences du project

Un processus de négociation entre la CBLT et la Commission Internationale du Bassin du Congo - Oubangui Sangha (CICOS) est nécessaire pour mettre en place un cadre juridique et institutionnel pour la mise en œuvre du projet de transfert interbassin entre le bassin du Feuve Congo et le bassin du Lac

Tchad.

7.5.7 Points de discussion de la plénière

- L'AUDA-NEPAD et le GWP feront la liaison avec la CBLT et la CEEAC pour recueillir des informations afin d'évaluer le projet et de comprendre les besoins de soutien.

7.6 Études de faisabilité et d'approfondissement sur l'Aménagement du Lac Tchad

Présenté par : Eng. Michel Dimbele-Kombe, Commission du Bassin du Lac Tchad (CLBC/CBLT)
Stade du Projet : S2A - Pré-faisabilité
Sponsors/Propriétaires du Projet : Commission du Bassin du Lac Tchad (CLBC/CBLT)
CER : Communauté Economique des États d'Afrique Centrale (CEEAC), Communauté Economique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)
Lieu du Projet : Tchad, Cameroun, Niger, Nigeria
Pays du Projet : Cameroun, République Centrafricaine, Tchad, Niger, Nigeria
Coût total estimé du projet : 18.400.000 €

7.6.1 La diminution drastique de la disponibilité de l'eau douce dans le bassin du lac Tchad a entraîné une diminution de 95% du volume du lac de 1963 à ce jour. Dans le même temps, la dégradation de l'écosystème du lac Tchad se poursuit. Les sécheresses de 1973-74 et 1985-86 ont entraîné une augmentation de l'érosion du bassin versant et l'envasement du lac Tchad et de ses principaux affluents - les rivières Chari et Logone.

7.6.2 L'objectif général du projet est de mener une étude approfondie sur le développement du Lac Tchad en mettant l'accent sur:

- L'amélioration des propriétés hydrauliques de la rivière Chari afin de limiter les pertes dans les plaines inondables;
- L'aménagement du lac Tchad et de ses principaux affluents par le dragage et le désensablement afin d'assurer une meilleure répartition des eaux dans les différents bassins du lac;
- La restauration de la navigation, de la pêche et de l'irrigation le long du lac Tchad pour lutter contre la pauvreté.

7.6.3 L'objectif global de l'aménagement du lac Tchad est la mise en place d'un processus technique visant à améliorer sa capacité hydraulique. L'étude de faisabilité comprend trois parties principales : l'étude technique préliminaire, l'étude technique pour le dragage du lac Tchad et les études techniques pour le contrôle des plantes invasives. Ces études passeront au stade de l'Etude de Conception Détaillée, après approbation par la CBLT. La CBLT est responsable de la mobilisation des ressources pour le projet et en coordonnera la mise en œuvre avec les coordinateurs nationaux. Au niveau institutionnel, l'approche stratégique envisagée est celle de la participation et de l'autonomisation des bénéficiaires.

7.6.4 Points de discussion de la plénière

L'AUDA-NEPAD et le GWP assureront la liaison avec la CBLT et la CEEAC pour recueillir des informations afin d'évaluer le projet et de comprendre les besoins de soutien.

7.7 Facilitation du transport fluvial, sécurisation de la navigation fluviale et gestion durable des ressources en eau dans le Bassin du Congo

Présenté par : Mr. Aboubakar Halilou, CICOS
Stade du Projet : S0 - Environnement favorable et évaluation des besoins
Sponsors/Propriétaires du Projet : Commission Internationale du Bassin du Congo - Oubangui Sangha (CICOS)
CER : Communauté Economique des États d'Afrique Centrale (CEEAC)
Lieu du Projet : Bassin du Congo
Pays du Projet : Angola, Cameroun, République Centrafricaine, République du Congo, République Démocratique du Congo, Gabon.
Coût total estimé du Projet : 48.000.000 USD (quarante-huit millions de dollars américains) Selon la répartition du budget, 34 millions USD pour les infrastructures matérielles et 14 millions USD pour les mesures non-contraignantes**.**

7.7.1 Le réseau de voies navigables du bassin du Congo est actuellement confronté à plusieurs défis, identifiés dans les différentes études réalisées par la CICOS. Il s'agit notamment de:

- De nombreux obstacles physiques et non physiques (bancs de sable, troncs d'arbres, rochers, épaves d'unités fluviales, pratiques anormales, etc.
- L'exploitation d'unités sans respect des normes de sécurité et environnementales.
- Le manque d'information sur l'exploitation des ressources en eau et en particulier sur le secteur du transport fluvial.
- L'absence d'une réglementation commune élaborée et promue par la CICOS.
- La vétusté et l'insuffisance des infrastructures et des équipements portuaires.
- La baisse du niveau des eaux du Fleuve Congo et de ses affluents entraînant l'impraticabilité des voies fluviales sur certains tronçons (Oubangui et Sangha).
- La pollution des voies navigables et des plateformes portuaires.
- Le manque d'informations hydrologiques.
- Une mauvaise prise en compte du changement climatique et des considérations environnementales. dans les projets ayant des impacts transfrontaliers.
- L'absence d'approches standardisées de la collecte des ressources pour les différents besoins.

7.7.2 Le projet contribuera d'une part à la facilitation des échanges sur les voies navigables internes du Bassin du Congo et du Fleuve Ogooué facilitant l'intégration de la sous-région d'Afrique Centrale et d'autre part à l'amélioration de la gestion intégrée et de l'utilisation durable des ressources en eau. La voie d'eau constitue un maillon important de la chaîne de transport multimodal et de l'interconnexion des différents corridors de transport en Afrique Centrale.

7.7.3 Les impacts attendus du projet sont entre autres:

- La réduction des délais des opérations douanières et du paiement des taxes
- La réduction des formalités administratives et autres pratiques anormales dans le transport fluvial
- l'amélioration des conditions d'embarquement et de débarquement des passagers et des marchandises
- L'amélioration de la surveillance hydro-climatologique et environnementale
- L'amélioration de la diffusion et du partage de l'information

7.7.4 Les résultats suivants seront atteints grâce à la mise en œuvre du projet:

- Guichets uniques construits, installés et operationnalisés.
- 10 observatory bulletins published
- Des débarcadères construits et fonctionnels
- 100 stations hydro-climatologiques installées et opérationnelles
- 1 Centre de documentation et d'information sur l'exploitation de l'eau et des rivières construit et opérationnel
- 1 Observatoire des zones humides transfrontalières opérationnel

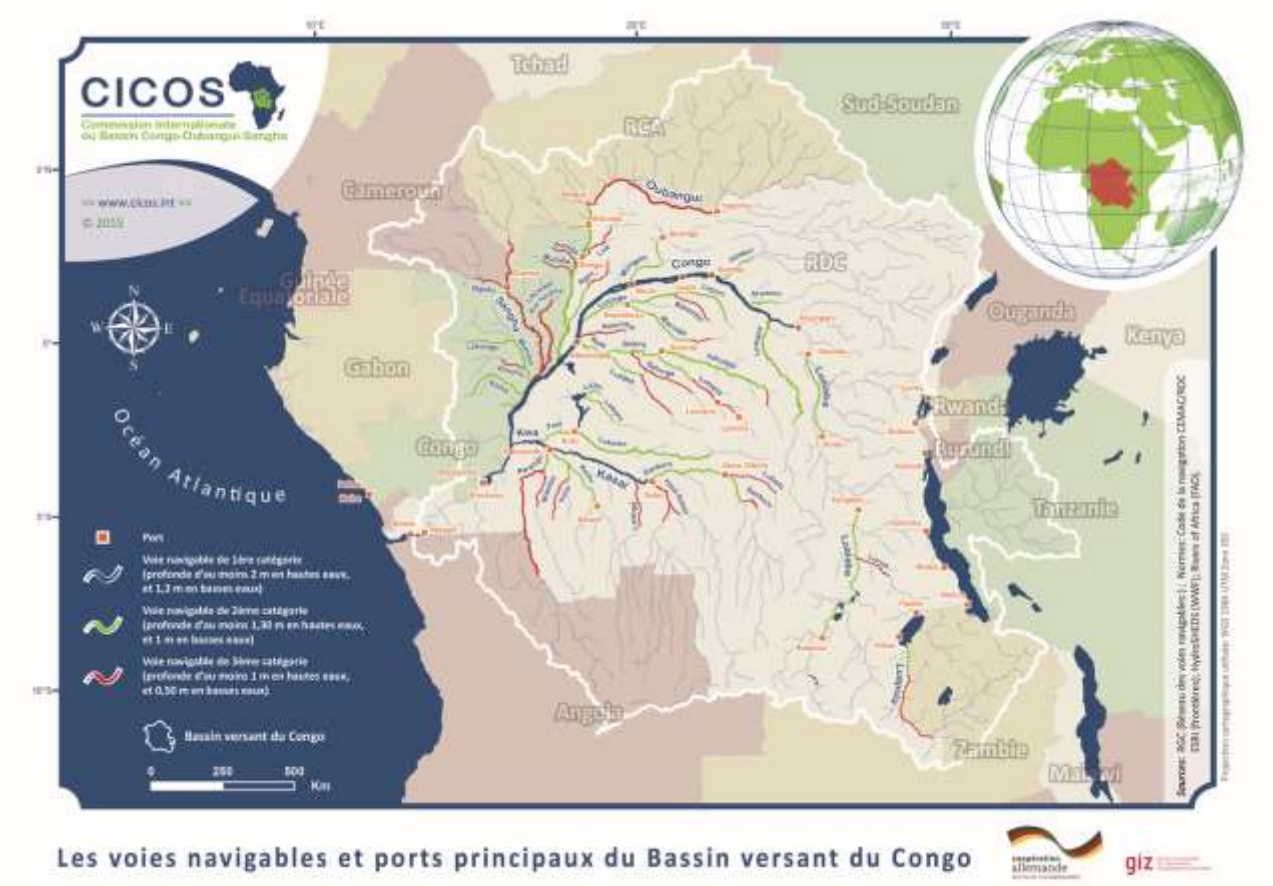

Figure 7 : Le Bassin du Fleuve Congo

8.0 Projets d'Afrique de l'Est et d'Afrique du Sud (Pays anglophones)

8.1 Barrage Multifonctionnel de la Rivière Dawa

Présenté par : Mr Nathan Mwema, Ministère de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Irrigation, Kenya
Étape du Projet : S1 - Phase de Définition du Projet
Sponsors/Propriétaires du Projet : Ministère de l'Energie et des Ressources en Eau (Somalie) ; Ministère de l'Eau, de l'Irrigation et de l'Energie (Ethiopie) ; Ministère de l'Eau et de l'Assainissement (Kenya)
CER : Autorité Intergouvernementale pour le Développement (IGAD)
Lieu du Projet : Rivière Dawa, le barrage de Dawa proposé sera situé dans la rivière Dawa à la latitude 4.064824 et

à la longitude 41.043819. Le site est situé à environ 20 km en amont de la ville de Rhamu Dimtu dans le District de Mandera au Kenya et à 2 km en amont du centre de Boni en Éthiopie.
Pays du Projet : Éthiopie, Kenya, Somalie
Coût total estimé du Projet : 634 millions USD

8.1.1 La zone du projet est caractérisée par l'insécurité alimentaire, principalement due à l'insécurité de l'eau et conduisant à des opportunités globalement limitées pour l'amélioration des conditions socio-économiques des communautés. Le projet de barrage multifonctionnel de Dawa vise à offrir aux résidents du bassin une plateforme pour préserver conjointement l'environnement tout en utilisant les ressources en eau et les autres avantages de la biodiversité du bassin. L'hydroélectricité fournira l'énergie nécessaire à la transformation des produits agricoles afin d'apporter la valeur ajoutée dont le secteur agricole a tant besoin. L'objectif du projet est donc de créer un barrage multifonctionnel fournissant de l'eau pour la production d'hydroélectricité, l'irrigation, l'approvisionnement en eau pour les hommes et le bétail. Le projet contribuera également à atténuer les inondations et les sécheresses, à améliorer la gestion des bassins versants et à renforcer la gestion des données.

8.1.2 Un protocole d'accord est proposé entre les trois pays, l'Éthiopie, le Kenya et la Somalie, pour la gestion conjointe de la Dawa. Le cadre proposé comprend également un comité de pilotage du projet pour superviser la mise en œuvre du projet. Le rôle du comité sera essentiel pour faciliter les discussions entre les trois pays afin de faire avancer le projet.

8.1.3 Points de discussion de la plénière

- L'Égypte a demandé des éclaircissements à la plénière pour savoir à quel stade le projet devait notifier officiellement les pays riverains, notant qu'il s'agit d'un projet d'eau transfrontalier dans le bassin du Nil et que la notification est requise en vertu du droit international. La réponse a été que le projet a été identifié parmi une liste de projets en 2010 qui a été approuvée par le Conseil des Ministres de tous les pays du Bassin du Nil.
- Une étude de pré-faisabilité a été faite par le Kenya à travers le National Irrigation Board en septembre 2013, un soutien supplémentaire est nécessaire pour les études de faisabilité.

8.1.4 Exigences du Projet:

- Étant donné qu'il s'agit d'un fleuve transfrontalier, il est nécessaire de créer une plateforme pour faciliter les discussions entre les trois États - Éthiopie, Kenya et Somalie. Le projet aura besoin de soutien pour accéder au financement de SDM et de NEPAD IPPF.

8.2 Projet de Développement des Ressources en Eaux Multifonctionnelles d'Angololo

Présenté par : Eng. Sami Osman Eltoum, Programme d'Action Subsidiaire des Lacs Equatoriaux du Nil (NELSAP)
Stade du projet : S2B - Faisabilité
Sponsors/Propriétaires du Projet : Ministère de l'Eau et de l'Irrigation, Kenya et le Ministère de l'Eau et de l'Environnement & le Ministère de l'Agriculture, de l'Industrie Animale et de la Pêche, Ouganda en collaboration avec le Programme d'Action Subsidiaire des Lacs Equatoriaux du Nil/Projet de Gestion du Bassin de la Rivière Sio-Malaba-Malakisi (SMM).
CER : Autorité Intergouvernementale pour le Développement (IGAD)
Lieu du Projet : Le barrage d'Angololo est situé au village de Kalait, à la frontière de l'Ouganda et du Kenya.
Pays du Projet : Kenya, Ouganda

Coût total estimé du Projet : 61,7 millions USD

8.2.1 Le projet Angololo a été identifié par le Kenya et l'Ouganda en collaboration avec le Programme d'Action Subsidiaire des Lacs Equatoriaux du Nil (NELSAP), à travers son projet de Gestion du Bassin de la Rivière (RBM) Sio Malaba Malakisi (SMM). Les objectifs des études proposées pour le projet Angololo portent sur l'évaluation du potentiel et de la viabilité d'un développement multifonctionnel des ressources en eau pour l'agriculture irriguée, la production d'énergie hydroélectrique, le développement de l'élevage, l'approvisionnement en eau, la lutte contre les inondations, l'atténuation de la sécheresse, l'aquaculture, etc., couplé à la restauration des sous-bassins versants associés. Le projet couvre un bassin versant d'environ 430 km2, et le barrage dispose d'une hauteur potentielle de 30 mètres et d'une capacité de réservoir de 3 millions de mètres cubes. La localisation du projet est illustrée dans la figure 8 ci-dessous.

8.2.2 Un Comité Régional de Pilotage du Projet (RPSC) est en place et le projet a été lancé le 7 juillet 2019 à Entebbe. Par la suite, des visites du site du projet et des consultations ont été menées avec des représentants et des communautés respectives dans les deux pays. Le projet permettra de produire 1,75 MW d'énergie hydroélectrique.

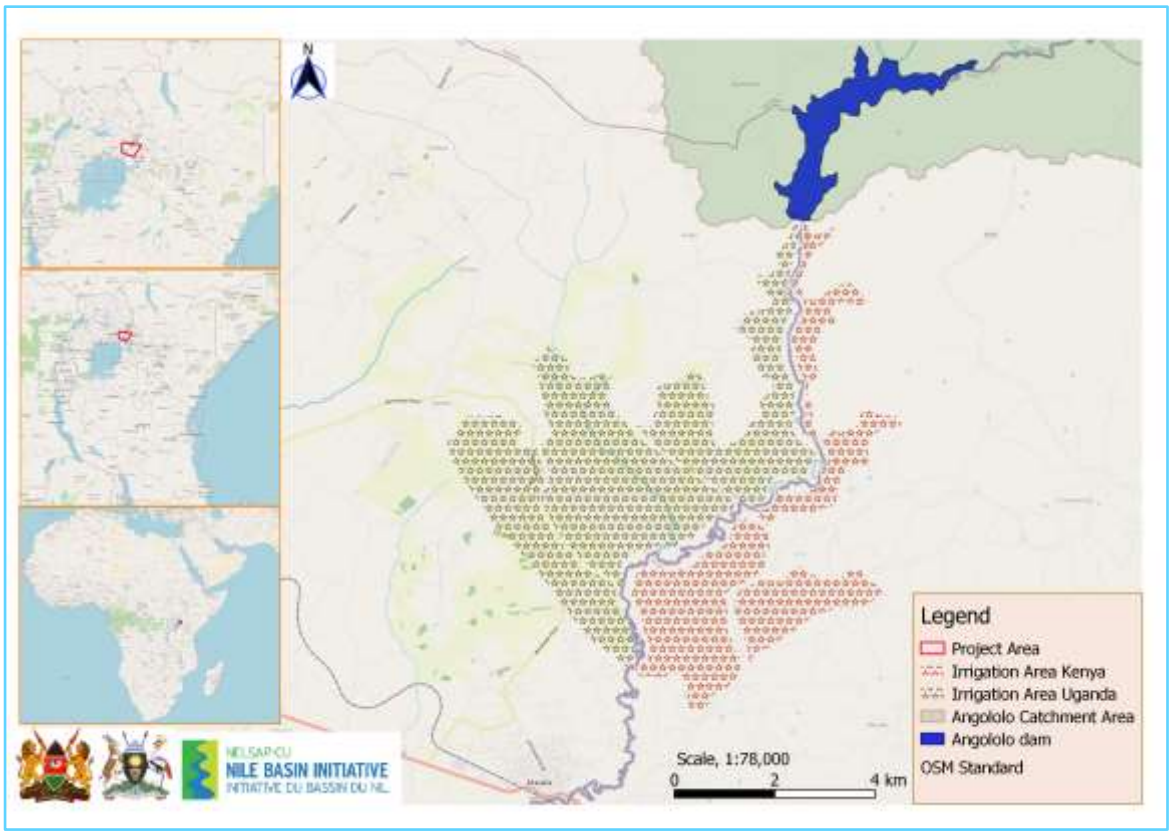

Figure 8 : Localisation du barrage d'Angololo

8.2.3 Les trois principales composantes du projet sont l'engagement des parties prenantes, les études de préparation du projet (y compris une étude de faisabilité et la conception détaillée), ainsi que la gestion du projet et le suivi et l'évaluation. Un consultant indépendant a été désigné pour réaliser l'Evaluation de l'Impact Environnemental et Social (ESIA) et le Plan d'Action pour le Peuplement. Les études devraient

commencer en juillet 2021, l'appel d'offres pour le consultant individuel ayant été finalisé. Le principal bailleur de fonds est la Banque Africaine de Développement.

8.2.4 Après l'achèvement des études, les prochaines étapes seront la mobilisation des ressources financières pour le projet et la mise en œuvre elle-même une fois qu'il aura été prouvé qu'elle est économiquement viable. Il existe encore quelques lacunes dans ce projet qui nécessitent le soutien de SDM. Les principales lacunes concernent le renforcement des capacités pratiques, ainsi que les campagnes de sensibilisation et de prise de conscience ciblant les personnes affectées par le projet. Combler ces lacunes nécessitera également des ressources financières.

8.2.5 Exigences du project :

- Les besoins du projet comprennent le financement du renforcement des capacités, des campagnes de sensibilisation et de conscientisation, des fonds pour assurer la bancabilité des projets et la structuration du projet pour la mobilisation des ressources financières.

8.2.6 Points de discussion en plénière

- Une clarification a été apportée sur le fait que le CAPEX (dépenses d'investissement) du projet Angololo est de 61,7 millions USD, et non de 51,1 millions USD comme présenté dans la soumission au PIDA-PAP2. Ce dernier chiffre est le résultat d'une étude de faisabilité maintenant désuète.

- Il a également été précisé qu'une assistance est nécessaire pour les aspects de Gestion de Projet Transfrontalier du projet et pour la mobilisation des ressources financières pour la mise en œuvre. La BAD a fourni un financement de 1,2 million USD tandis que le Kenya et l'Ouganda ont contribué à hauteur de 75 000 USD chacun.

8.3 Projet de Transfert des Eaux Lesotho-Botswana

Présenté par : Mr. Lenka Thamae, Commission du Fleuve Orange Senque (ORASECOM)
Stade du projet : S2A - Pré-faisabilité
Sponsors/Propriétaires du Projet : Comité Conjoint de Gestion d'Etude (Lesotho, Afrique du Sud et Botswana ; avec la Namibie comme observateur), Secrétariat de l'ORASECOM (au nom des pays)
CER : Communauté de Développement de l'Afrique Australe (SADC)
Lieu du Projet : Barrage au Lesotho. Système d'adduction au Lesotho, en Afrique du Sud et au Botswana.
Pays du Projet : Botswana, Lesotho, Afrique du Sud
Coût total estimé du Projet : Environ 3,004 milliards USD (environ 3 milliards USD pour la construction, et 4 millions USD pour les études)

8.3.1 L'objectif du projet est de transférer l'eau du Lesotho au Botswana en passant par l'Afrique du Sud, afin de répondre aux demandes d'approvisionnement en eau du Botswana, des Basses terres du Lesotho et de certaines parties de l'Afrique du Sud. Le projet prévoit la construction d'un barrage multifonctionnel le long de la rivière Makhaleng au Lesotho et d'un système d'adduction du Lesotho au Botswana, impliquant un transfert d'eau sur plus de 700 km. Étant donné que le Botswana et le Lesotho se trouvent dans le même Bassin du Fleuve Orange Senqu et qu'ils sont tous deux membres de l'ORASECOM, il est possible de transférer de l'eau du Lesotho au Botswana via l'Afrique du Sud. Les diverses utilisations prévues de l'eau comprennent les besoins domestiques, industriels, l'irrigation, la production d'énergie hydroélectrique et les besoins environnementaux en eau. Le transfert devrait permettre de répondre aux besoins en eau des

parties riveraines et de renforcer la résilience climatique. Le projet comprendra également des possibilités de production d'hydroélectricité au Lesotho. Globalement, le projet aborde la question de la sécurité de l'eau dans les trois pays à moyen et long terme.

8.3.2 Une étude documentaire a été réalisée et finalisée en 2015, financée par la Banque Mondiale. La même année, une décision en 2015 a été prise lors d'une réunion à Maseru par les Ministres de l'Eau des pays pour mener une étude combinée de préfaisabilité et de faisabilité de ce projet. Un Protocole d'Accord a été signé à cet égard, et il a été demandé à l'ORASECOM d'en faciliter le processus. Le projet a attiré des financiers clés pour soutenir les études de préfaisabilité : NEPAD IPPF, le Fonds Africaine de l'Eau (AWF), la Facilité pour les Infrastructures de Résilience Climatique (CRIDF), GWPSA-ACU, et l'Institut International de l'Eau de Stockholm (SIWI). Ce soutien a conduit à la préparation d'une Stratégie et d'un Plan d'Investissement dans les Ressources en Eau résilientes au climat.

8.3.3 Le projet est prêt à livrer l'étude de faisabilité technique pour le barrage sur la rivière Makgaleng, les études de préfaisabilité pour l'acheminement du projet de transfert d'eau, le modèle institutionnel et les options de financement du projet. Il est envisagé que le NEPAD IPPF finance les autres composantes de l'étude de faisabilité complète, y compris l'ESIA après l'achèvement des études précédentes. Le projet a bien progressé. Le projet fournira une étude de faisabilité complète, une ESIA complète, y compris le plan d'action de règlement, et une conception technique détaillée. Le projet proposera également un modèle PPP solide, ainsi que d'autres modèles opérationnels et commerciaux.

8.3.4 La réalisation du projet peut être divisée en trois domaines principaux : les solutions techniques, les questions juridiques et réglementaires, et l'évaluation environnementale et sociale.

8.3.5 Les différents États se sont engagés et ont contribué à hauteur de plus de 900 000 euros à ce jour. Pour soutenir la mise en œuvre du projet, les États Membres ont créé un Comité Conjoint d'Etude de Gestion, qui examine et approuve les différentes études et rapports envisagés.

8.3.6 Marche à suivre et prochaines étapes : Le calendrier initial prévoyant l'achèvement de l'étude de faisabilité complète, une ESIA complète, y compris le plan d'action de règlement, et une conception technique détaillée d'ici la fin de 2021, est impossible en raison de Covid-19. Des négociations sont en cours avec les principaux sponsors, dont la BAD, pour permettre au projet de poursuivre cet exercice jusqu'en 2023. La principale leçon tirée de ce projet jusqu'à présent est le temps qu'il faut pour atteindre un consensus dans les projets transfrontaliers et ce temps doit être pris en compte dans la planification.

8.4 Projet d'Eau des Hautes Terres du Lesotho Phase II

Présenté par : M. Andre Lambrechts, Lesotho Highlands Development Authority (Autorité du Développement des Hautes Terres du Lesotho) (lors des premières sessions régionales sur l'eau du PIDA PAP 2 le 7 mai)
Stade du Projet : S3A - Structuration du Projet
Sponsors/Propriétaires du Projet : Lesotho Highlands Development Authority
CER : Communauté de Développement de l'Afrique Australe (SADC)
Lieu du Projet : Lesotho, Afrique du Sud
Pays du Projet : Lesotho, Afrique du Sud
Coût total estimé du Projet : 2,6 milliards USD (avec une dépense en capital estimée à +/- 1,0 milliard USD pour le barrage principal et l'infrastructure de transfert, et environ 0,7 - 0,9 milliard USD (estimation initiale) pour la composante hydroélectrique au Lesotho).

8.4.1 L'objectif de la phase II du projet Lesotho Highlands Water (LHWP) est de fournir de l'eau par gravité au système de la Rivière Vaal, qui alimente le cœur économique de Gauteng et fournit de l'eau aux centrales électriques de Mpumalanga. Pour le Lesotho, la phase II devrait permettre d'accroître la capacité de production hydroélectrique existante au profit de la consommation locale et régionale. Les améliorations de la capacité hydroélectrique envisagées par le Lesotho dans le cadre de la phase II comprennent la construction de centrales alimentées par les rejets en aval de Polihali, Katse et Mohale. Le projet prévu est présenté dans la Figure 9 ci-dessous.

8.4.2 Les avantages attendus du projet pour l'Afrique du Sud comprennent le transfert d'eau de haute qualité (16 931 000 millions de litres à ce jour), l'amélioration de la sécurité de l'eau pour le système de la Rivière Vaal à un prix abordable, des opportunités d'emploi pendant les phases de planification, de conception et de construction, et le renforcement de la coopération binationale entre les pays voisins, entre autres. Les avantages pour le Lesotho comprennent les revenus des transferts d'eau, les biens communaux liés à la compensation et à la réinstallation, notamment les installations de santé publique, l'éducation et les infrastructures sanitaires, ainsi que la construction de routes de desserte et de ponts.

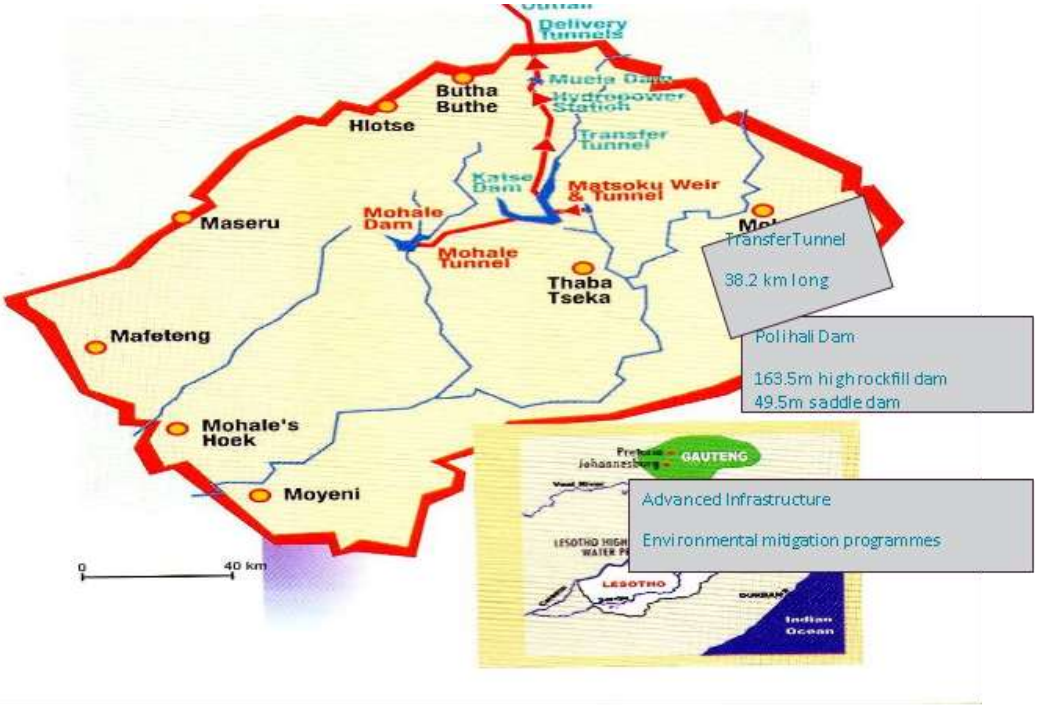

Figure 9 : Projet d'Eau des Hautes Terres du Lesotho

8.4.3 Les résultats attendus sont:

- Des revenus pour le Lesotho grâce au transfert de l'eau du bassin versant du Senqu au Lesotho pour répondre à la demande croissante en eau des grands centres industriels et de population d'Afrique du Sud.
- Une assurance accrue de l'approvisionnement en eau de Gauteng.
- Production d'énergie hydroélectrique pour le Lesotho.

- Développement général des régions montagneuses éloignées et sous-développées du Lesotho, tout en veillant à ce que des mesures complètes soient prises pour contrecarrer les effets négatifs que le projet pourrait avoir sur la population locale et son environnement.
- Possibilités d'entreprendre des développements auxiliaires tels que la fourniture d'eau pour l'irrigation et l'approvisionnement en eau potable

8.4.4 L'état d'avancement à ce jour est le suivant:

- 17 contrats ont été achevés à ce jour tandis que 64 contrats sont en cours ; 15 contrats sont au stade de l'évaluation ; 10 contrats sont au stade de l'appel d'offres ; 2 documents d'appel d'offres (barrage et Tunnel) sont prêts à être publiés dès que les mesures de confinement seront levées. Les contrats d'infrastructure avancée accusent un retard de 4 à 6 mois.
- Les études de base sont terminées.
- La conception du barrage de Polihali est terminée. Les documents d'appel d'offres pour la construction, avec des conceptions optimisées, sont prêts à être publiés sous réserve de l'obtention d'une " non-objection " des prêteurs.
- La conception de l'appel d'offres pour le tunnel de transfert de Polihali à Katse est terminée. Les documents d'appel d'offres pour la construction, avec des conceptions optimisées, sont prêts à être émis sous réserve de la réception d'une "Pas d'objection" de la part des prêteurs.
- Les contrats futurs en attente qui seront attribués en 2021/22 comprennent : 6 autres contrats d'infrastructure avancés, la construction du barrage de Polihali et la construction du tunnel de transfert de Polihale.

8.4.5 Points de discussion de la plénière

Le projet est assez avancé et bénéficie d'un soutien politique tant au Lesotho qu'en Afrique du Sud, ce qui en fait un bon modèle pour d'autres projets d'infrastructures transfrontalières. Actuellement, le financement du projet est assuré par des banques en Afrique du Sud. Plusieurs consultants et entrepreneurs internationaux et nationaux sont impliqués, ce qui en fait un projet véritablement international.

Le projet a été soumis à PIDA-PAP 2 spécifiquement pour faire avancer la composante hydroélectrique. Le financement de la livraison de l'eau à l'Afrique du Sud est presque entièrement en place, l'Afrique du Sud en assumant la responsabilité. Le gouvernement du Lesotho essaie toujours de trouver des fonds pour la conception détaillée et ensuite la mise en œuvre de la composante hydroélectrique, qui doit être achevée avant la mise en service du projet en 2026-2027. Par conséquent, la composante hydroélectrique devient plutôt urgente. La Banque Européenne d'Investissement a exprimé son intérêt pour le suivi des détails de la composante hydroélectrique du projet au cours de la réunion, et la délégation du Lesotho en a pris note.

8.5 Barrage de Noordoewer-Vioolsdrift

Présenté par : Eng. Hristo Dudenski, Département de l'Eau et de l'Assainissement, Afrique du Sud.
Stade du Projet : S2A - Préfaisabilité
Sponsors/Propriétaires du Projet : Commission Permanente de l'Eau (PWC) - Namibie et Afrique du Sud
CER : Communauté de Développement de l'Afrique Australe (SADC)
Lieu du Projet : Frontière entre l'Afrique du Sud et la Namibie
Pays du Projet : Afrique du Sud et Namibie

Coût total estimé du Projet : 501 millions USD (1 million USD pour achever les travaux restants de l'étude de faisabilité, plus 500 millions USD pour la mise en œuvre).

8.5.1 Le barrage de Noordoewer-Vioolsdrift est un projet conjoint entre les gouvernements de la Namibie et de la République d'Afrique du Sud, qui est encore au stade de la planification et actuellement géré par la Commission Permanente de l'Eau (PWC) pour les deux pays. En septembre 2015, la Namibie et l'Afrique du Sud, sous les auspices de la PWC, ont commandé l'étude de faisabilité du barrage de Noordoewer / Vioolsdrift (NVD), qui vise à identifier et à optimiser la meilleure taille de barrage de développement, le(s) site(s) et la séquence de développement des barrages dans le Système du Fleuve Orange (ORS) nécessaires pour atteindre les objectifs globaux du bassin versant, à savoir la re-régulation des flux pour les besoins écologiques et l'augmentation du rendement de l'ORS pour une utilisation par la RSA et la Namibie. L'étude a été achevée en mai 2020, pour un coût de plus de 2,1 millions de dollars US.

8.5.2 Le Projet implique la construction d'un barrage dans le Cours Inférieur du Fleuve Orange, à environ 150 km en amont de l'estuaire, de l'autre côté de la frontière entre la Namibie et la RSA, d'un volume probable de 300 millions de m3 (mur de barrage de 38 m de haut) à 6 000 millions de m3 (92 m), avec les principaux objectifs suivants:

- Compenser l'impact sur le rendement dû au LHWP II (transfert d'eau de l'Orange à la Rivière Vaal) et à la mise en œuvre future d'une réserve écologique plus élevée (les deux devant commencer vers 2027 ou plus tard).
- Fournir un stockage de re-régulation pour permettre un maintien efficace des débits écologiques et des demandes d'irrigation dans le Cours Inférieur du Fleuve Orange.
- Fournir un rendement supplémentaire du système pour répondre à la croissance des besoins futurs de la Namibie et de la RSA.

8.5.3 De nombreuses options pour les spécifications techniques du barrage ont été étudiées et 17 volumes de rapports contenant des informations précieuses et utilisables ont été produits. Le niveau des études achevées dépasse de loin les définitions de la phase de préfaisabilité, cependant, l'étude n'a pas permis de déterminer avec précision la taille optimale recommandée, le site et le type de barrage. Ceci est dû aux informations relatives aux impacts environnementaux, qui sont apparues tardivement.

8.5.4 Le point fort du projet est qu'il bénéficie d'une priorité élevée dans les programmes de développement des deux pays, et dans l'ensemble du bassin. Les deux gouvernements sont pleinement engagés dans sa mise en œuvre. Le projet est techniquement viable, économiquement réalisable, et peut être rendu écologiquement durable. Ce dernier point est soumis à des études complémentaires pour finaliser la taille, le site et le type de barrage optimal exacts, pour mettre à jour les impacts environnementaux et leurs atténuations, et pour obtenir les autorisations environnementales en Namibie et en Afrique du Sud.

8.5.5 Le responsable institutionnel actuel du projet est le PWC, qui gère actuellement les études ; cependant, une Autorité Conjointe sera établie pour la mise en œuvre et l'Exploitation et la Gestion ultérieures de l'infrastructure.

8.5.6 Exigences du Project

- Il est nécessaire de réaliser d'autres études de faisabilité (comme une Etude de Transition) pour finaliser la recommandation de la taille optimale du barrage, et pour mettre à jour les impacts environnementaux et leurs atténuations, et s'assurer que les autorisations environnementales requises sont obtenues. Un

soutien Financier, estimé à 1 million USD, est nécessaire pour financer les études de faisabilité supplémentaires. Par la suite, environ 500 millions USD seront nécessaires pour la mise en œuvre du projet.

- Des informations substantielles sur le projet sont disponibles dans les rapports de l'étude de faisabilité achevée en mai 2020. Des informations résumées sur les forces et les faiblesses du projet seront disponibles dans le Mémorandum sur le Concept du Projet AUDA-NEPAD (toujours en cours de finalisation à partir de mai 2021). La zone du projet est présentée dans la figure 10 ci-dessous.

Figure 10 : Localisation du Barrage NVD et caractéristiques du Bassin du Fleuve Orange

8.5.7 Points de discussion de la plénière

Des progrès significatifs ont été réalisés dans la préparation de l'étude de faisabilité. L'étude de transition conduira à la finalisation du processus itératif entre les dimensions du barrage et les impacts environnementaux en ce qui concerne les lois environnementales de l'Afrique du Sud et de la Namibie. Le SDM a déjà engagé le PWC et les Départements des Affaires de l'Eau de Namibie et le Département de l'Eau et de l'Assainissement en Afrique du Sud. Les informations fournies sur le projet sont assez complètes. Cependant, la mesure dans laquelle la participation du secteur privé sera possible reste à évaluer, car elle dépendra des dispositions relatives à la fixation des tarifs, qui ne sont pas encore finalisées. La fixation des tarifs nécessite un calcul précis des coûts CAPEX et OPEX réels, qui sera finalisé après l'étude de transition.

9.0 Récapitulation et Mots de clôture

9.1 Mot de Clôture – GWPSA-ACU

9.1.1 Au nom de GWPSA-ACU, M. Simalabwi a remercié tous les participants pour leur présence et leur participation aux discussions. Il a souligné que les questions liées à l'eau sont cruciales pour le continent et sont pourtant parmi les plus difficiles à gérer. Il est donc encourageant de constater que c'est un défi que tous les participants à la réunion ont démontré leur engagement à poursuivre.

9.1.2 M. Simalabwi a souligné qu'il était essentiel de démontrer l'impact du travail qui a été fait pour améliorer la vie des citoyens. L'AUDA-NEPAD a développé des instruments à la fois politiques et techniques pour traiter un large éventail de questions. Il a en outre souligné que le rôle des participants au webinaire était de veiller à ce qu'un changement positif puisse améliorer les communautés, grâce à l'approvisionnement en eau.

9.1.3 Le programme PIDA-PAP 2 bénéficie d'un soutien politique de haut niveau de l'Union africaine (UA) et d'un soutien technique de GWPSA-ACU. Le Président du Conseil d'Administration de GWPSA-ACU, Son Excellence le Président Jakaya Kikwete, ancien Président de la Tanzanie, est conscient des défis auxquels le secteur de l'eau est confronté et s'engage à soutenir les interventions au plus haut niveau.

9.1.4 Les prochaines étapes après la réunion ont été décrites comme suit:

- L'AUDA-NEPAD, soutenu par le GWPSA-ACU, organisera des sessions individuelles avec les propriétaires de projets afin d'approfondir les diagnostics de chaque projet et de déterminer les lacunes et les goulots d'étranglement des projets qui seront ensuite traités dans le cadre du programme PIDA-PAP 2. Les informations recueillies lors du webinaire serviront de base aux réunions individuelles de suivi afin d'identifier le soutien nécessaire pour combler les lacunes.
- L'AUDA-NEPAD organisera une consultation entre la Libye et la Tunisie avec la facilitation de l'UMA en liaison avec le GWPSA-ACU.

9.2 Mot de Clôture – AUDA-NEPAD

9.2.1 Au nom de l'AUDA-NEPAD, Mr Tichakunda Simbini a remercié tous les participants pour leur soutien. Il a remercié l'équipe du GWP pour la coordination de la réunion et a souligné que la prochaine étape immédiate consistait à ce que l'AUDA-NEPAD facilite les sessions individuelles avec les propriétaires de projets.

9.2.2 Mr Simbini a indiqué que le Dr. Loreen Katiyo initierait le contact de suivi et partagerait un formulaire qui est conçu pour capturer les lacunes et identifier les besoins spécifiques pour chaque projet. Il a remercié également l'équipe informatique et les interprètes qui ont soutenu les travaux, puis a déclaré la réunion officiellement close.

Annex 1: Liste des Participants

	Prénom	Nom	Région	Affiliation
1	Robert	Dessouassi (VBA/ABV)	Western Africa	VBA
2	José	António	Southern Africa	Interpreter
3	Khotso	Letšela	Southern Africa	
4	James	Wachira	Southern Africa	GWPO
5	Beatrice	Kanyamuna	Southern Africa	
6	Wensley	Muchineri	Southern Africa	UMSCC
7	Mohamedou	Sy	Western Africa	
8	Charafat	Afailal	Northern Africa	
9	Liphapang	Khaba	Southern Africa	
10	Matus	Samel	Eastern Africa	
11	Victor A.	Mengot	Central Africa	
12	Yaovi	Kogbe	Western Africa	
13	Fungai	Musana	Southern Africa	WWF (World Wild Fund for Nature)
14	Ahmed	Fouad	Eastern Africa	
15	Judith	Enaw	Central Africa	ANBO
16	Addisu Melkamu	Kebede	Eastern Africa	
17	Ebenizario	Chonguica	Southern Africa	LIMCOM
18	Albert	Chomba	Central Africa	
19	Lenka	Thamae	Southern Africa	ORASECOM
20	marwa	khattab	Eastern Africa	
21	José Bastos	Vaz da Conceição do Sacramento	Central Africa	
22	Christopher	Chilongo	Southern Africa	
23	Margaret	Samulela	Southern Africa	

	Prénom	Nom	Région	Affiliation
24	Themba	Gumbo	Southern Africa	CAPNET
25	Marjorie	Mwale	Southern Africa	
26	Marie Habigaelle	NGO KOH HEN	Central Africa	
27	Pinimidzai	Sithole	Southern Africa	GWP SA
28	Dina	Ramaromandray	Southern Africa	GWP
29	Andrew	Takawira	Southern Africa	GWP SA
30	Elise	Kamdomg	Central Africa	AUDA- NEPAD
31	Chris	Nshimbi	Southern Africa	
32	Alpha oumar	BAH	Western Africa	
33	halima	Mamou	Northern Africa	
34	Paul	Orengoh	Eastern Africa	AMCOW
35	Evans	Kaseke	Southern Africa	ZAMCOM
36	Rene	Schieritz	Southern Africa	GWP SA
37	Boris	Relay	Southern Africa	
38	jackson	twinomujuni	Eastern Africa	
39	Caroline	Rukundo	Eastern Africa	GWP EA
40	Tahani	Sileet	Eastern Africa	
41	Janvier	BAZOUN	Western Africa	
42	Sibongile	Mavimbela	Southern Africa	SADC
43	Sondos	Njoumi	Northern Africa	GWP Med
44	Fred	Mwango	Eastern Africa	IGAD
45	Koetlisi	Koetlisi	Southern Africa	GWP SA
46	RAKOTOBE RAHELIARISOA	Holinantenaina	Southern Africa	Mauritius CWA
47	Paseka	Lesolang	Southern Africa	
48	Svetlana	Doneva	Southern Africa	GWP SA
49	Albain	Tchangou	Central Africa	

	Prénom	Nom	Région	Affiliation
50	Sibiri Julien	YAMEOGO	Western Africa	
51	Dumisani	Mndzebele	Southern Africa	SADC
52	Pascoal	Soares	Central Africa	
53	Vangelis	Constantianos	Northern Africa	GWP Med
54	Abraham (Abri)	Vermeulen	Southern Africa	Pegasys
55	Litumelo	Mate Sievers	Southern Africa	GWP SA
56	Michael	Mutale	Southern Africa	ZAMCOM
57	Ashton	Mpofu	Southern Africa	Green Cape
58	Albert	LAMAH	Western Africa	
59	Dibi	MILLOGO	Western Africa	
60	Dennis	Mwanza	Southern Africa	RTI
61	Leonard	Ndlovu	Southern Africa	
62	JACKSON	VOAVY	Eastern Africa	
63	Chipo	Dauya	Southern Africa	
64	Patience	Mukuyu	Southern Africa	IWMI
65	Gloria	OKYEMOU	Central Africa	
66	Sarra	Touzi	Northern Africa	GWP Med
67	Palesa	Monongoaha	Southern Africa	
68	Bonje	Muyunda	Southern Africa	
69	Sarah	Kiggundu	Southern Africa	
70	Letsatsi	Lekhooa	Southern Africa	
71	Kidanemariam	Tiruneh	Eastern Africa	GWP SA
72	Georges	Gulemvuga	Central Africa	
73	Houssoube	Kakine	Central Africa	
74	Maipato Mamohlomi	Letele	Southern Africa	
75	Matthew	Innis England	Southern Africa	
76	Krishna	Heeramun	Southern Africa	AUC

	Prénom	Nom	Région	Affiliation
77	Minta	Ntanga	Central Africa	
78	Len	Abrams	Southern Africa	
79	Akinwale	Aboyade	Southern Africa	
80	Aobakwe	Phuthi	Southern Africa	
81	George	Sanga	Eastern Africa	GWP EA
82	Robert	Raw	Southern Africa	C4ES
83	Mildred	Johnson	Southern Africa	
84	Mokhtar Radi	Libya	Northern Africa	
85	Chicher	Diogo	Central Africa	
86	Mrs Alphonsine APENDEKI	NABUTUNGA	Central Africa	
87	Mapaseka	Gumbi	Southern Africa	
88	Olushola	Moses	Western Africa	
89	Kobamelo	Dikgola	Southern Africa	
90	Sidbe Wendin Nestor	Ouedraogo	Western Africa	
91	Palesa	Molapo	Southern Africa	LHDA
92	Albert	Mmbidi	Southern Africa	
93	hayet	Ben Mansour	Northern Africa	
94	Lopes	Chembene	Southern Africa	
95	hycinth	Banseka	Central Africa	GWP CAF
96	Happy	Musumali	Southern Africa	
97	Wycliffe	Tumwebaze	Eastern Africa	
98	Zvikomborero	Manyangadze	Southern Africa	LIMSEC
99	Julienne	Roux	Central Africa	GWPO
100	chipokolo	zimba	Southern Africa	
101	Tichakunda	Simbini	Western Africa	AUDA-NEPAD
102	Morgan Pillay	Pillay	Southern Africa	GIZ
103	Lovasoa Christine	RAZANAMAHANDRY	Western Africa	AUDA-NEPAD

	Prénom	Nom	Région	Affiliation
104	Lydia	Kwoyiga	Western Africa	
105	Nomasonto	Mnisi	Southern Africa	
106	Priyanka	Parida	Eastern Africa	ALG
107	Vienna Nosisa	DHLODHLO	Southern Africa	
108	Grégoire	Mutshail	Southern Africa	
109	Nancy	Taha	Eastern Africa	
110	Habdoulaye	KOUDAKIDIGA	Western Africa	
111	Bertha J	Banda	Southern Africa	
112	David	Schaub-Jones	Southern Africa	
113	Pieter	Heyns	Southern Africa	
114	Eli	Mutua	Eastern Africa	
115	Rori	Mpete	Southern Africa	
116	Enos	Onyuka	Southern Africa	
117	Alex	Simalabwi	Southern Africa	GWP SA
118	abdou chakour	chadhouliati	Eastern Africa	
119	Elsabeth	Tedros	Eastern Africa	AUDA-NEPAD
120	Justino	Marrengula	Southern Africa	
121	integration	african	Northern Africa	
122	MALIBENG	'MAKHOTSO	Southern Africa	
123	KOUAKOU ROGER	FIENI	Western Africa	
124	Belynda	Petrie	Southern Africa	One World
125	Mohamed	DOUNO	Western Africa	
126	Joël	TOSSOU	Western Africa	OSS
127	Gareth James	Lloyd	Southern Africa	DHI
128	Nicolas	Delaunay	Western Africa	
129	Eunice	Mugera	Eastern Africa	
130	REMIGIOUS	MAKUMBE	Southern Africa	GWP SA

	Prénom	Nom	Région	Affiliation
131	PHERA	RAMOELI	Southern Africa	OKACOM
132	Chandapiwa	Kativu	Southern Africa	
133	Boris	French Interpreter	Southern Africa	
134	Girmachew	Lijalem	Eastern Africa	
135	Ibrah	Wahabou	Southern Africa	AUDA-NEPAD
136	Matadeen	Chandrasen	Southern Africa	Mauritius CWA
137	Frank Chisoni	Nyoni	Southern Africa	WARMA
138	Narayan	Joshi	Southern Africa	
139	MICHEL	DIMBELE - KOMBE	Central Africa	
140	Mofihli	Motsetsero	Southern Africa	
141	Sowed	Sewagudde	Eastern Africa	
142	Michelle	Saffy	Southern Africa	GWP SA
143	Djaffar	Chachoua	Northern Africa	
144	Ndina	Nashipili	Southern Africa	Namibia MAWLR
145	Krishna	Heeramun	Southern Africa	AUC
146	Sehlomeng	Maqelepo	Southern Africa	
147	K.	Houanye	Western Africa	GWP WA
148	Abdel Kader	DODO	Western Africa	OSS
149	Kasule	Ali	Eastern Africa	
150	Chilika	Ngonga	Southern Africa	
151	Aidan	Senzanje	Southern Africa	UKZN
152	Moshood	Tijani	Western Africa	AMCOW
153	Werner	Comrie	Southern Africa	
154	Luxon	Nhamo	Southern Africa	WRC
155	Hervé	Kasokota kapesa	Southern Africa	
156	Martha	Ruider	Southern Africa	

	Prénom	Nom	Région	Affiliation
157	Malango	Mughogho	Southern Africa	CRIDF
158	Anthi	Brouma	Northern Africa	GWP Med
159	Sima-a	Bernardine	Central Africa	GWP CAF
160	Sonia	Luz	Western Africa	CAPNET
161	Paseka	Lesolang	Southern Africa	GWP SA
162	Tlhologelo	Mogoatlhe	Southern Africa	DWS
163	Stefan	Vosloo	Southern Africa	GWP SA
164	Nico	Elema	Southern Africa	NEPAD
165	Mamokoli	Tlebere	Southern Africa	LHDA
166	Loreen	Katiyo	Southern Africa	GWP SA
167	Bongani	Ncube	Southern Africa	
168	Sidi	Coulibaly	Western Africa	GWP AO
169	Mathabile	Ramalia	Southern Africa	GWP SA
170	Caroline	Benda	Eastern Africa	GWP EA
171	Leticia	Ngorima	Southern Africa	GWP-SA
172	Moseki	Motsholapheko	Southern Africa	University of Botswana
173	Flora	Simumba	Southern Africa	
174	Charles	Reeve	Southern Africa	CRIDF
175	Towela	Nyirenda-Jere	Southern Africa	AUDA-NEPAD
176	Goitseone	Kebopetswe	Southern Africa	
177	Andiswa	Nyongwana	Southern Africa	GWP SA
178	Kizembe	Bovic	Southern Africa	
179	Deborah	Dawson	Southern Africa	
180	RAKOTOARISON	Falimampiandry Patrick	Eastern Africa	
181	seriti	phate	Southern Africa	
182	Michelle	Proude	Southern Africa	SWPN

	Prénom	Nom	Région	Affiliation
183	Maluba Sikopo	Sinyambo	Southern Africa	COMESA
184	Halilou	Aboubakar	Central Africa	
185	Shamiso	Kumbirai	Southern Africa	GWP SA
186	Ntsiuoa	Phakisa	Southern Africa	
187	Alain	BISIMWA MAKELELE KAUCHU	Central Africa	
188	Laura	Baram	Southern Africa	UNDP
189	CHARIF	AISSIOU	Northern Africa	
190	Bougonou Kouassivi	Djeri-Alassani	Western Africa	ECOWAS
191	Khumbuzile	Zuma	Southern Africa	UNICEF
192	Mohamed	Eliwa	Northern Africa	
193	Touitha	Younes	Northern Africa	
194	Mpho	Fako	Southern Africa	
195	Cathrine	Mutambirwa	Southern Africa	UNCCD
196	Simon Robison	RANDRIATSIFERANA	Southern Africa	
197	Sami	Osman	Eastern Africa	NELSAP
198	Bonang	Mosiuoa	Southern Africa	
199	Steven	Makhongela	Eastern Africa	RRS Investments
200	Tlhoriso	Morienyane	Southern Africa	
201	Samyra	Amabo	Central Africa	GWP-CAF
202	Linda	Bhengu	Eastern Africa	AUDA-NEPAD
203	Masauso	Chilima	Southern Africa	
204	Djaffar	Chachoua	Northern Africa	
205	Blaise-Leandre	Tondo	Central Africa	
206	Francina	Phakamea	Southern Africa	GWP SA
207	OUMAR	SOULOUM	Central Africa	
208	Robert	Kanene	Southern Africa	

	Prénom	Nom	Région	Affiliation
209	hassen	Bouti	Northern Africa	
210	Murielle Noëlle	Elouga Zoba	Central Africa	GWP CAf
211	Pako	Modiakgotla	Southern Africa	
212	Nathan	Mwema	Eastern Africa	
213	Mkhuzo	Chongo	Southern Africa	GWP SA
214	Litumelo	Mate Sievers	Southern Africa	GWP SA